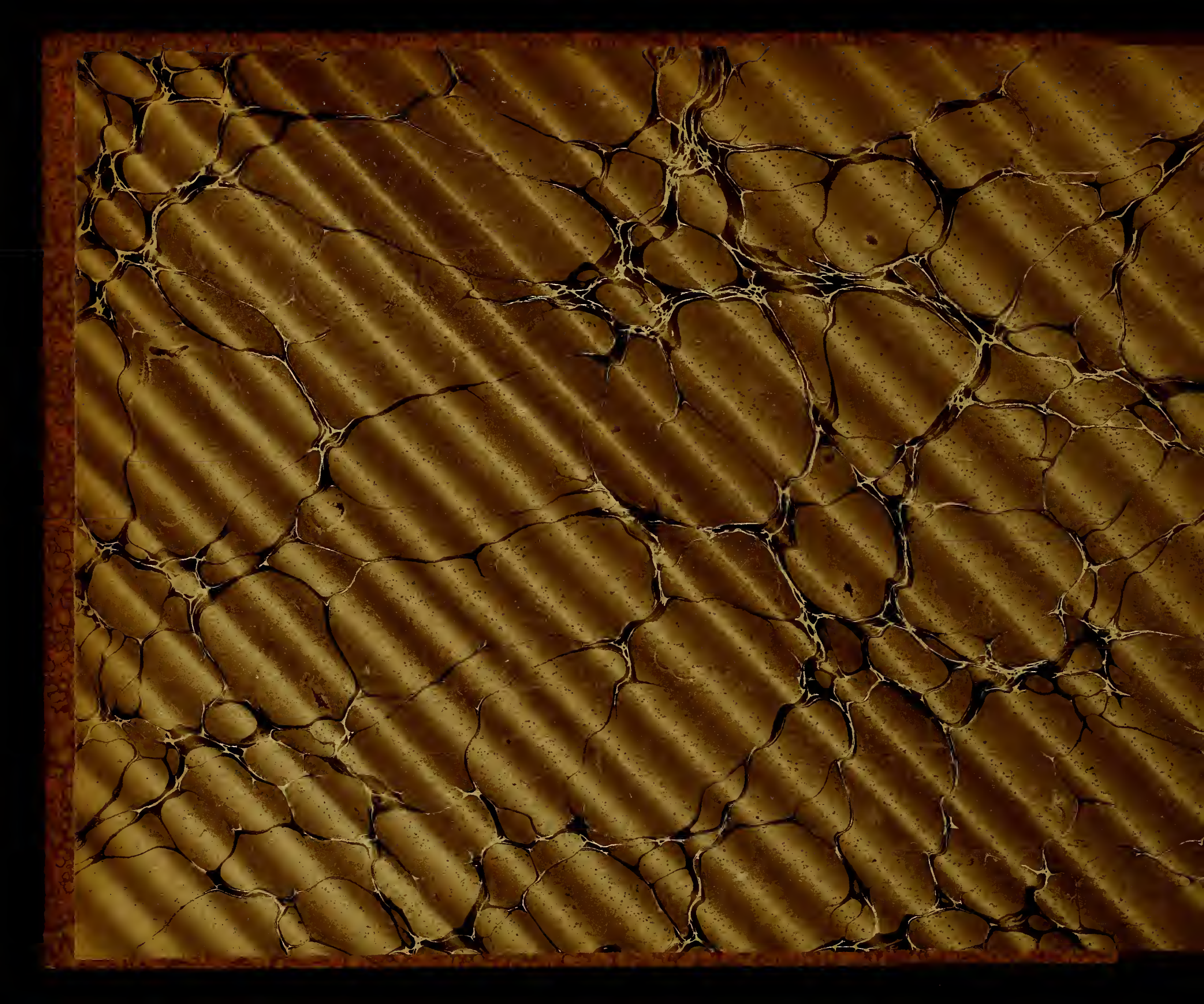






1819.

1819.

LA VEUVE COQUETTE,

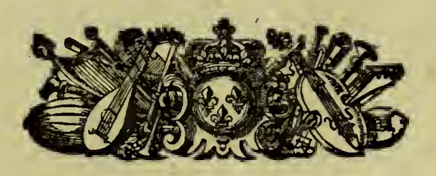
NOUVELLE ENTRÉE

Subſtituée à celle de *la Veuve* du Ballet des Feſtes de Thalie;

Par Monſieur MOURET, Ordinaire de la Muſique de S. A. S. Madame la Ducheſſe du Maine;

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIERE FOIS PAR L'ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE,

Le Mardy douziéme jour de Mars 1715.



A PARIS,

Chez CHRISTOPHE BALLARD, ſeul Imprimeur du Roy pour la Muſique, ruë Saint Jean de Beauvais, au Mont-Parnaſſe.

M. DCCXV.

Avec Privilege de Sa Majeſté.

2

AVIS.

PEndant le Cours des Repréſentations de ce Ballet, *La Critique du Ballet même* eſt la premiere Entrée qui y a été ajoûtée.

On y a enſuite joint le CARISELLI des Fragments de Monſieur *de Lully.*

On a depuis ſubſtitué à ce Divertiſſement Commique, celui du POURCEAUGNAC qui eſt entierement de Monſieur *de Lully.*

Et le douze du preſent mois de Mars, on a pareillement ſubſtitué à l'Acte de LA VEUVE celui-cy, ſous le Titre de LA VEUVE COQUETTE.

On vend chacune de ces Entrées, 20 ſols, *& jointes à la Partition du Ballet qui étoit de* 9 livres, *de même que les Opera en Partition In-quarto, le tout eſt à-préſent de* 13 livres, *relié enſemble.*

La nouvelle Edition de PROSERPINE, *de cinq manieres differentes de la Partition Generale.*

Sçavoir,	In-quarto *reliée,* ſe vend	9 l.
	In-folio Baſſe-Continuë générale.	3 l.
	In-folio Deſſus de Violons.	1 l. 10. ſ.
	In-folio Baſſe de Violon.	1 l. 10. ſ.
	In-douze. Airs détachez.	1 l. 10. ſ.
	Et la Partition générale comme toutes les autres.	16 l.

Toutes ces Formes ſe vendent ſéparément, ſelon l'uſage de chaque perſonne: C'eſt ainſi qu'on donnera les OPERA *de Monſieur* de Lully, *qui n'ont pas encore été imprimez.*

TABLE

Des Airs à Chanter de cette Entrée.

Fin de la Table.

LA VEUVE



LA VEUVE COQUETTE,
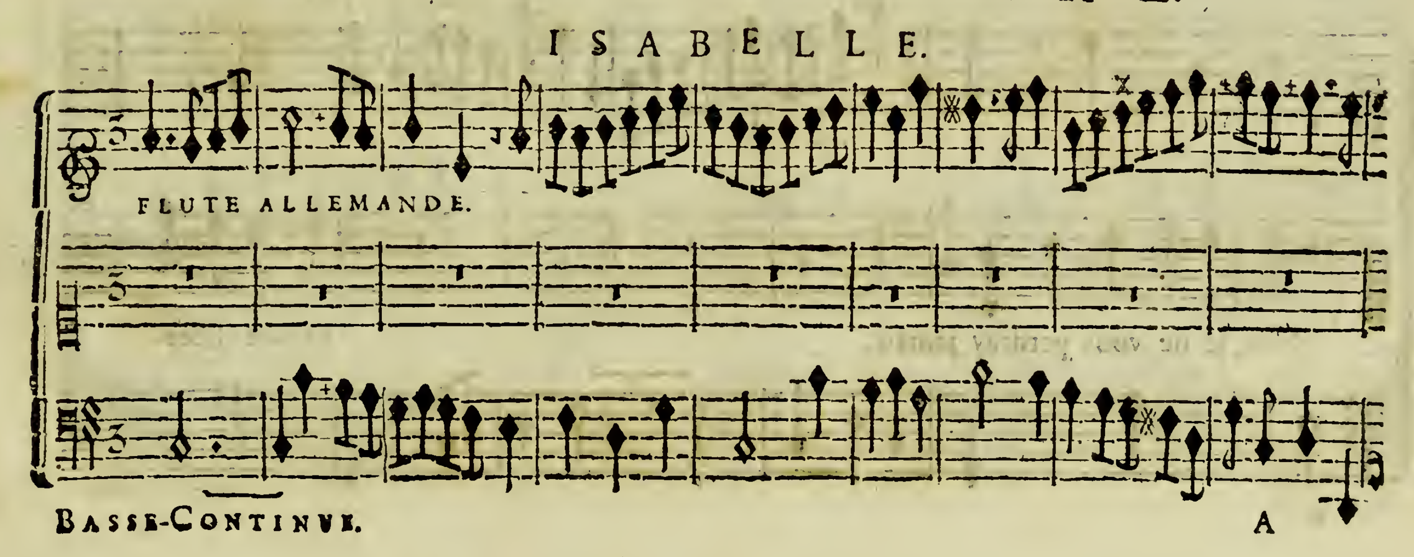
NOUVELLE ENTRÉE,
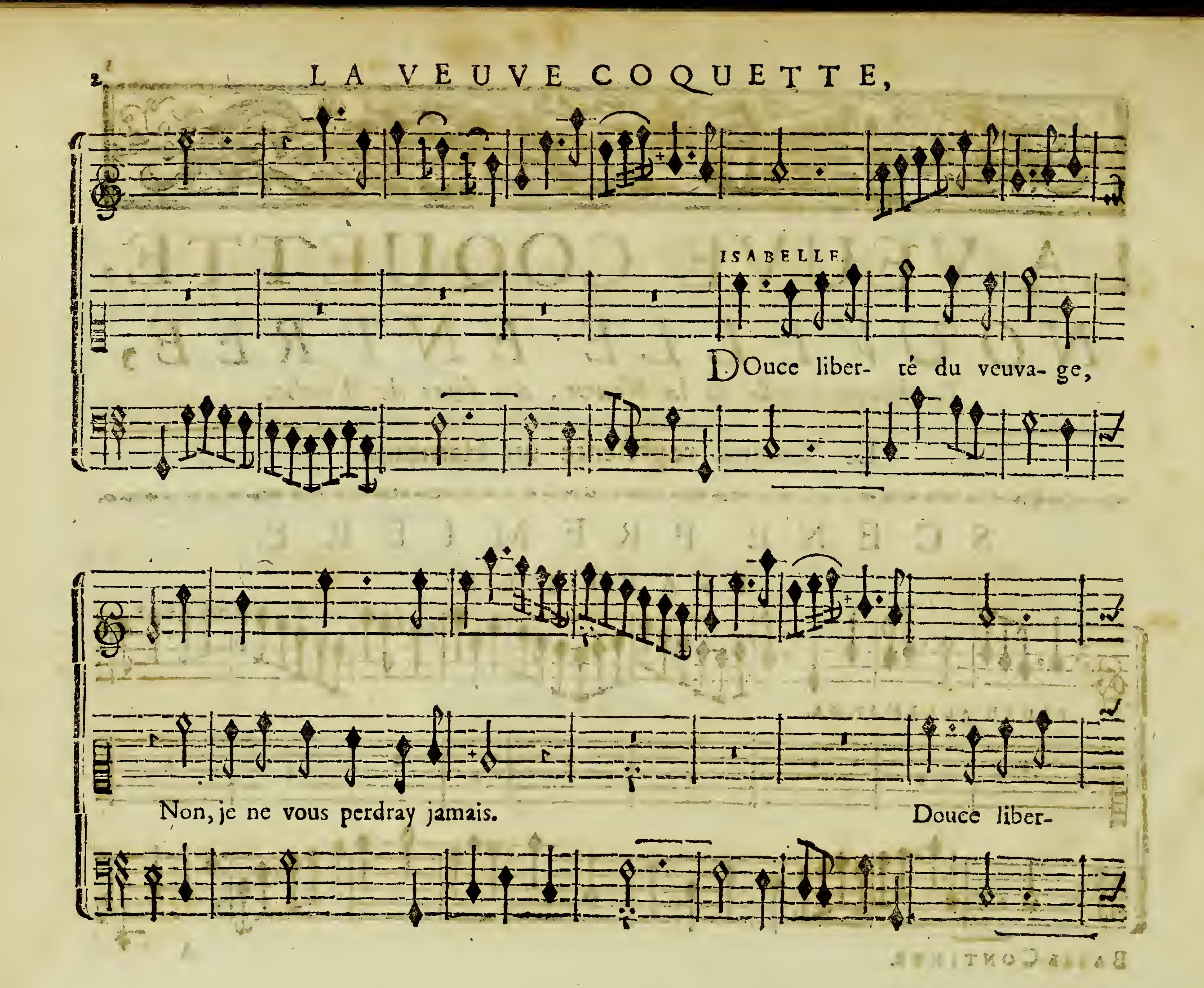
Substituée à celle de la Veuve, des fêtes de Thalie.

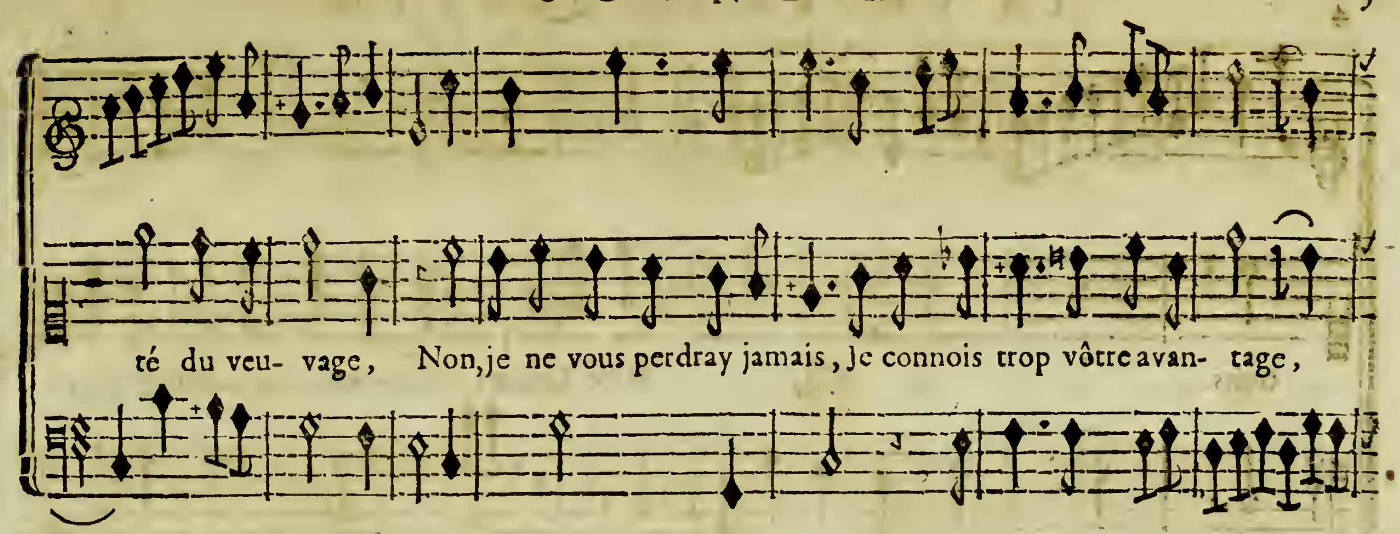
Le Théatre représente un Hameau.
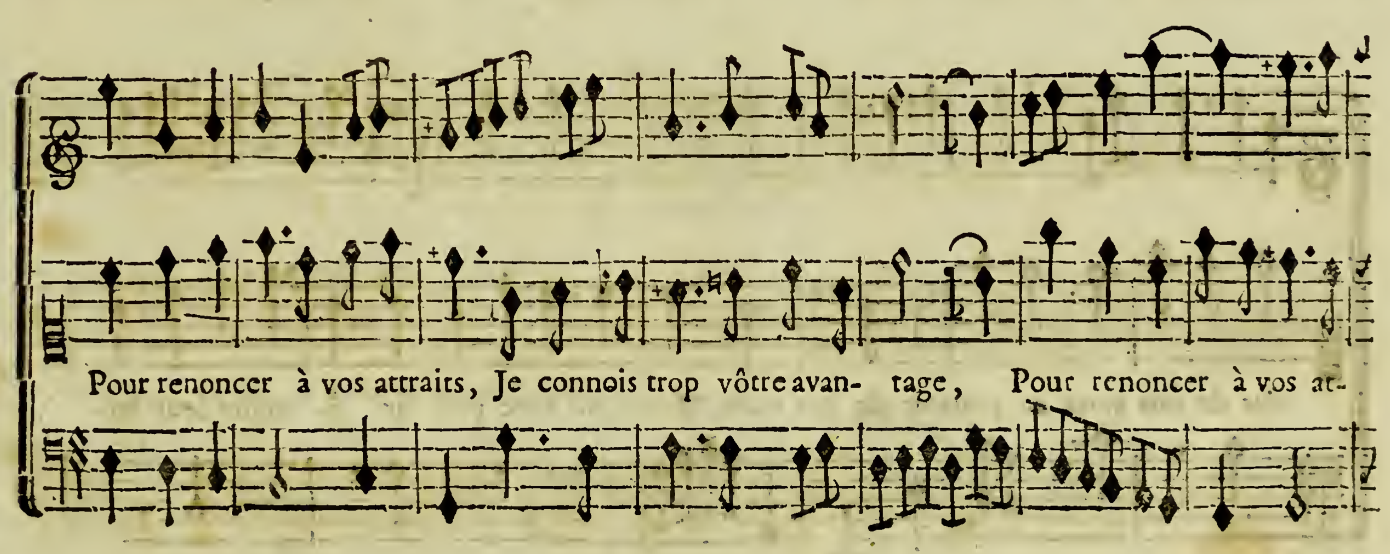
SCENE PREMIERE.

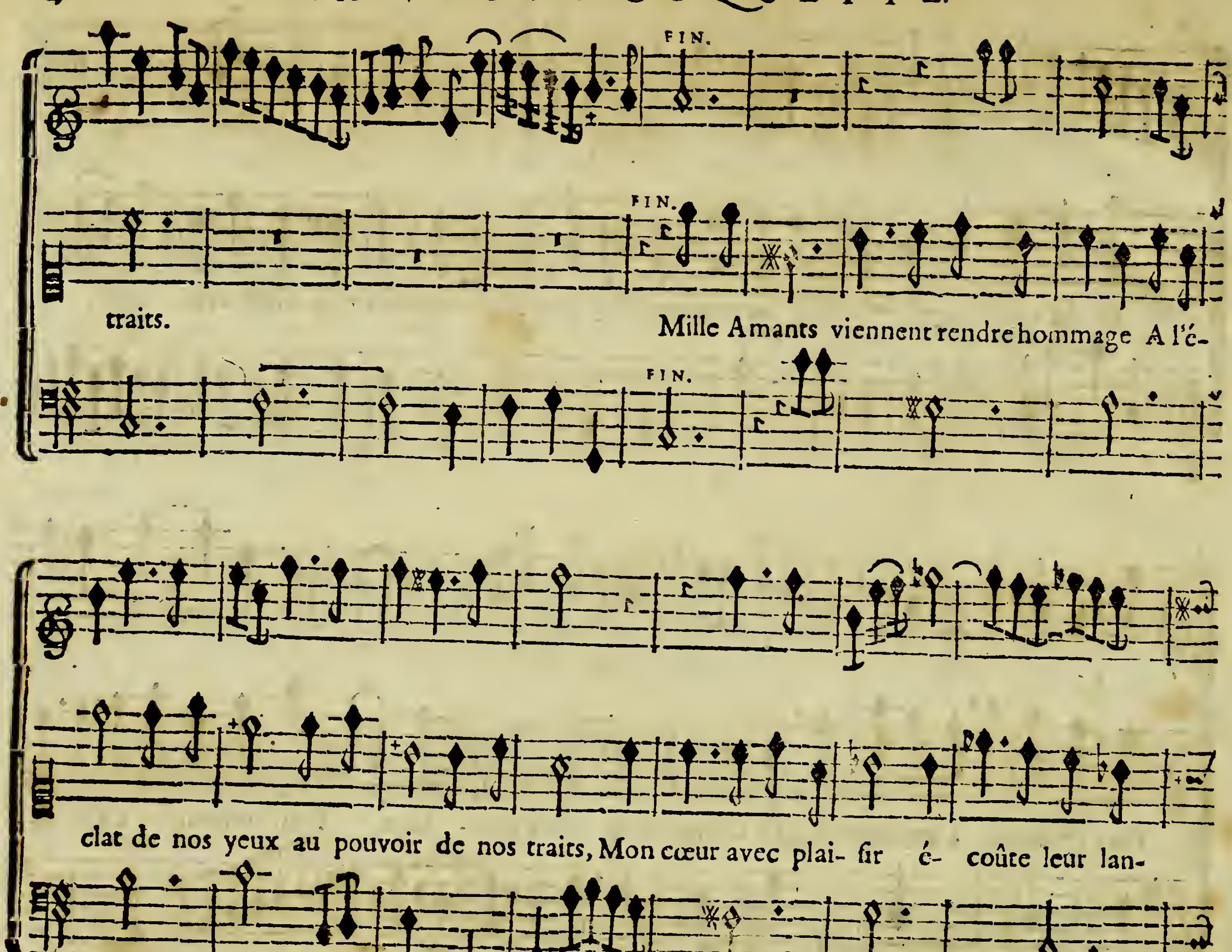
ISABELLE.

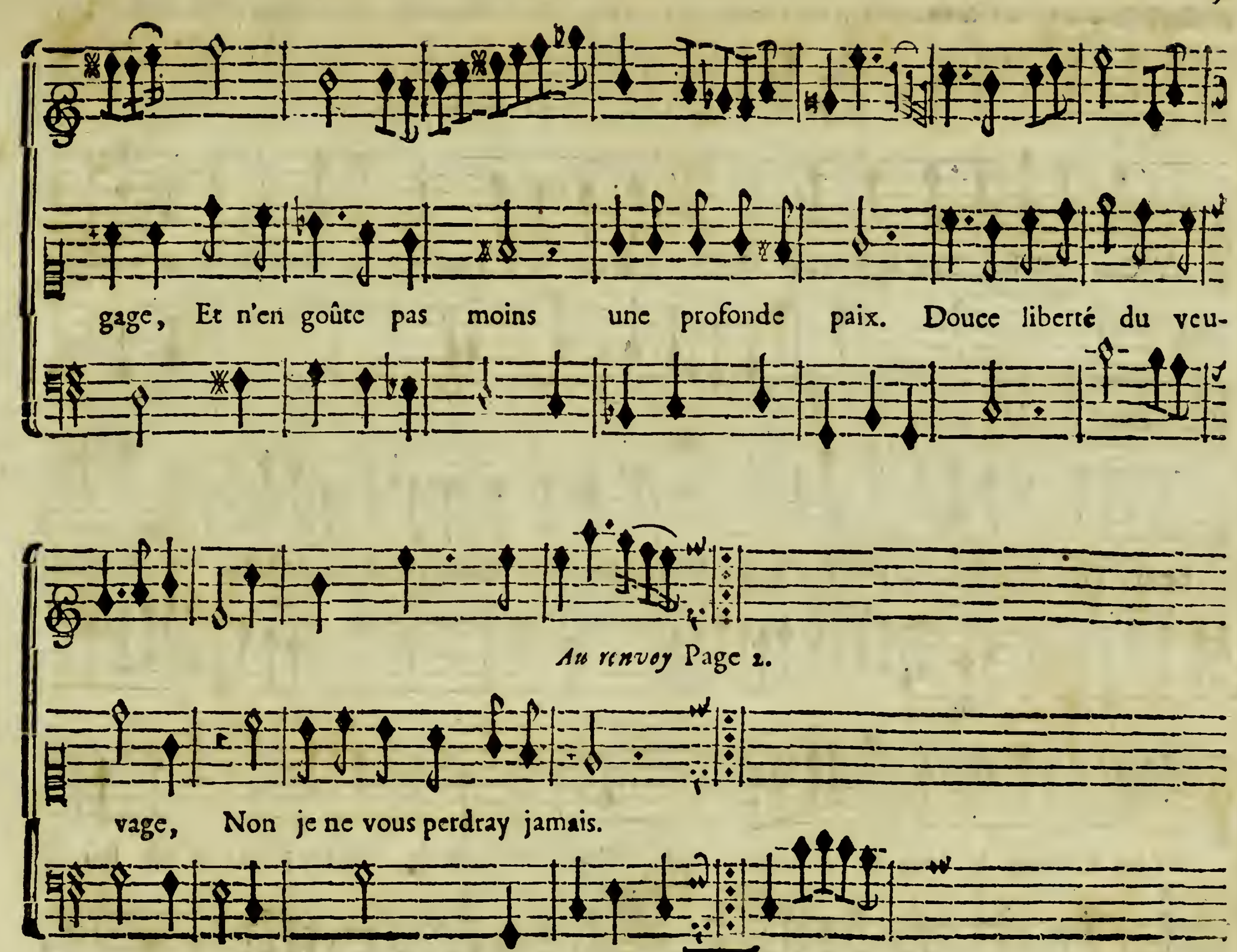



ISABELLE.
DOuce liber- té du veuva- ge,
Non, je ne vous perdray jamais.
Douce liber-


té du veu- vage, Non, je ne vous perdray jamais, Je connois trop vôtre avan- tage,
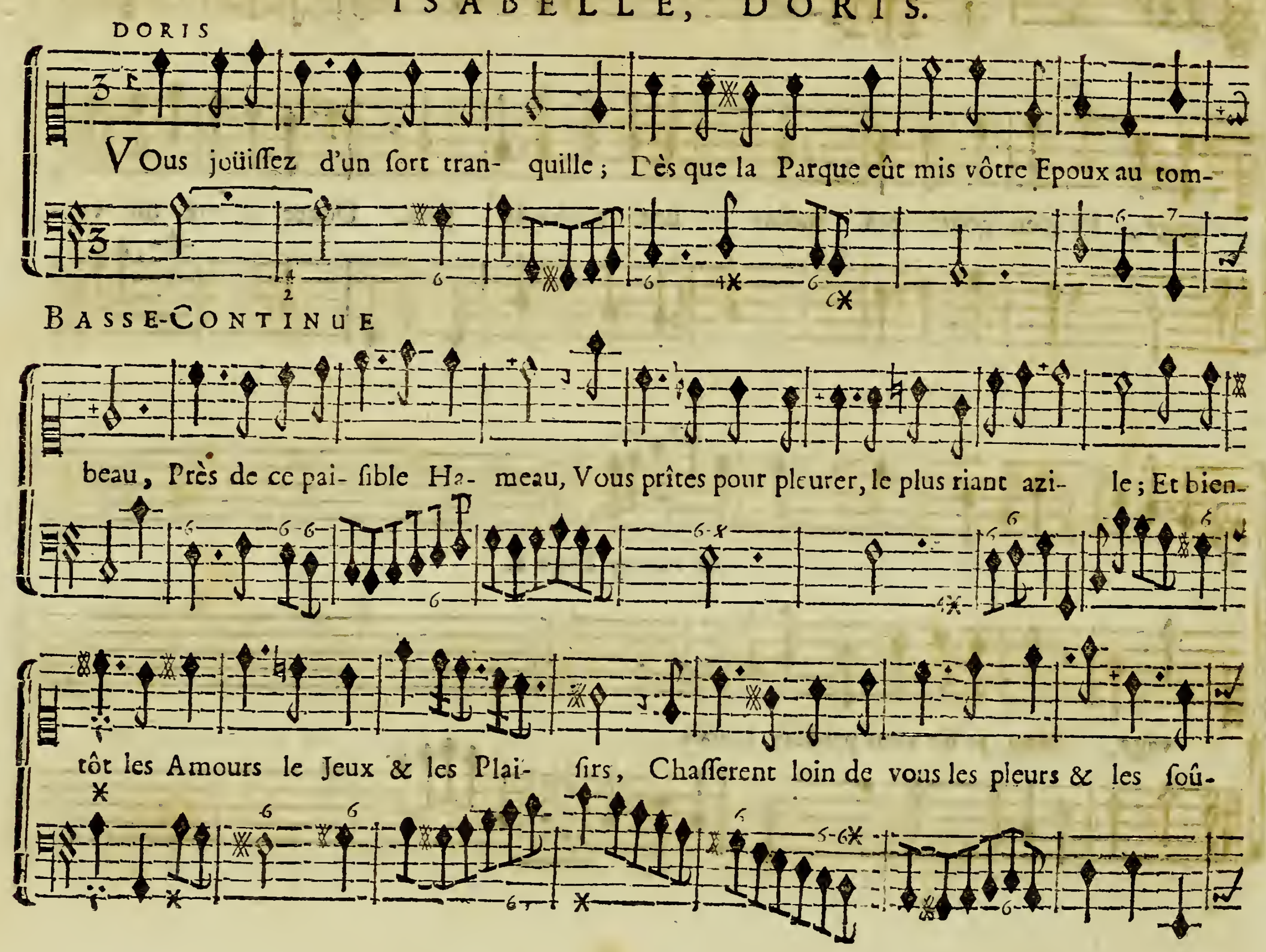

Pour renoncer à vos attraits, Je connois trop vôtre avan- tage, Pour renoncer à vos at-


FIN.
FIN.
traits.
Mille Amants viennent rendre hommage A l'é-
FIN.
clat de nos yeux au pouvoir de nos traits, Mon cœur avec plai- sir é- coûte leur lan-
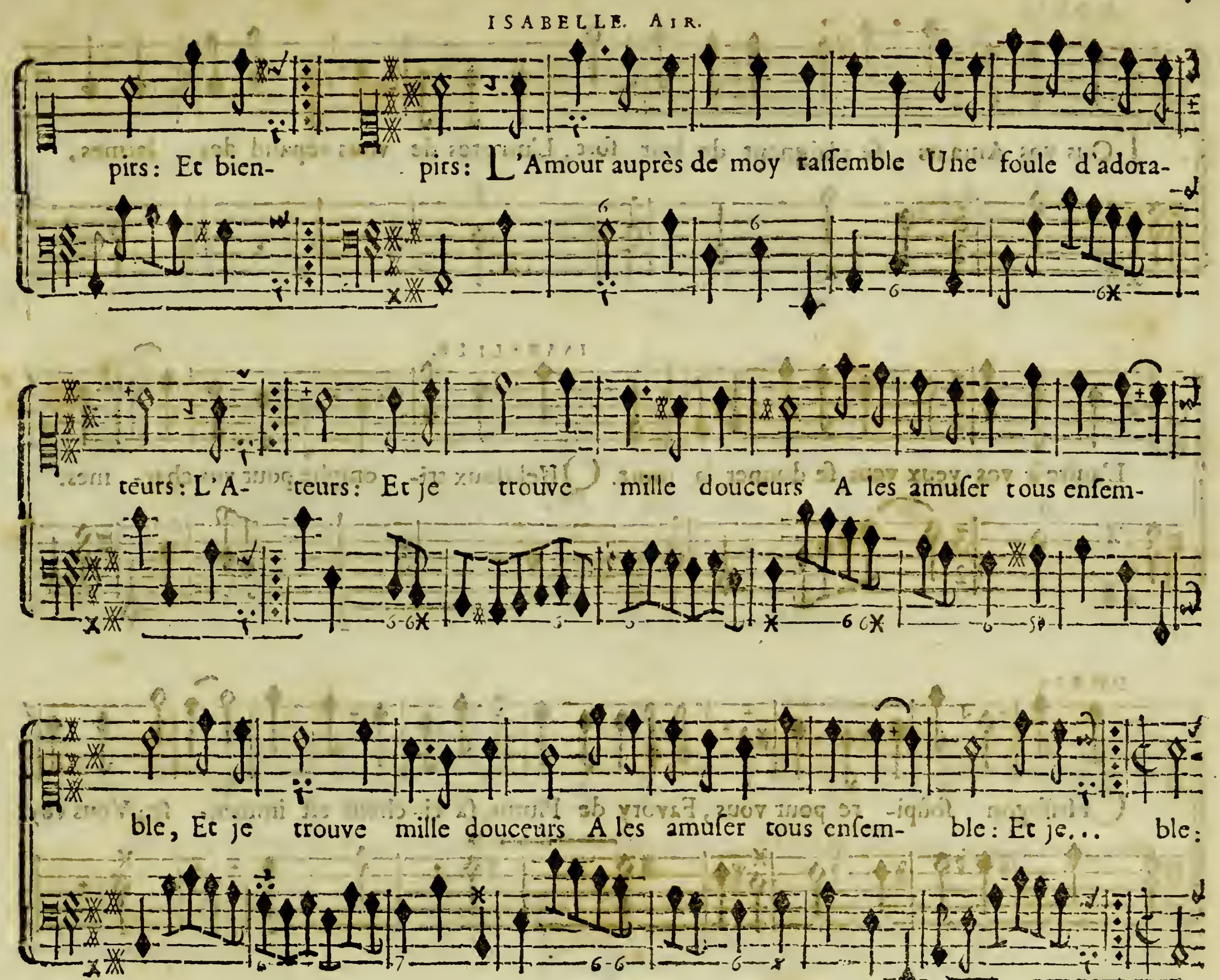

gage, Et n'en goûte pas moins une profonde paix. Douce liberté du veu-
Au renvoy Page 2.
vage, Non je ne vous perdray jamais.
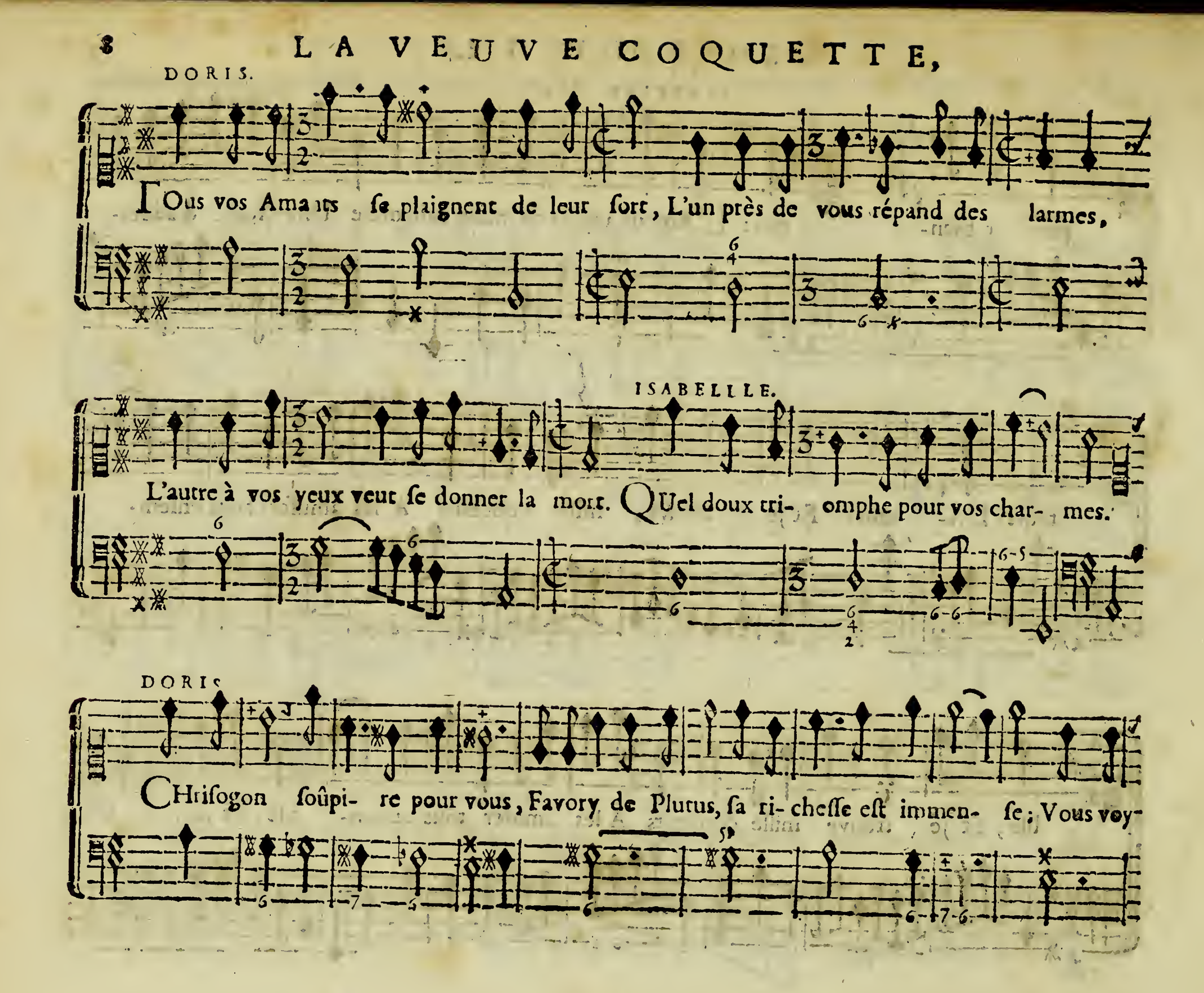
SCENE II.
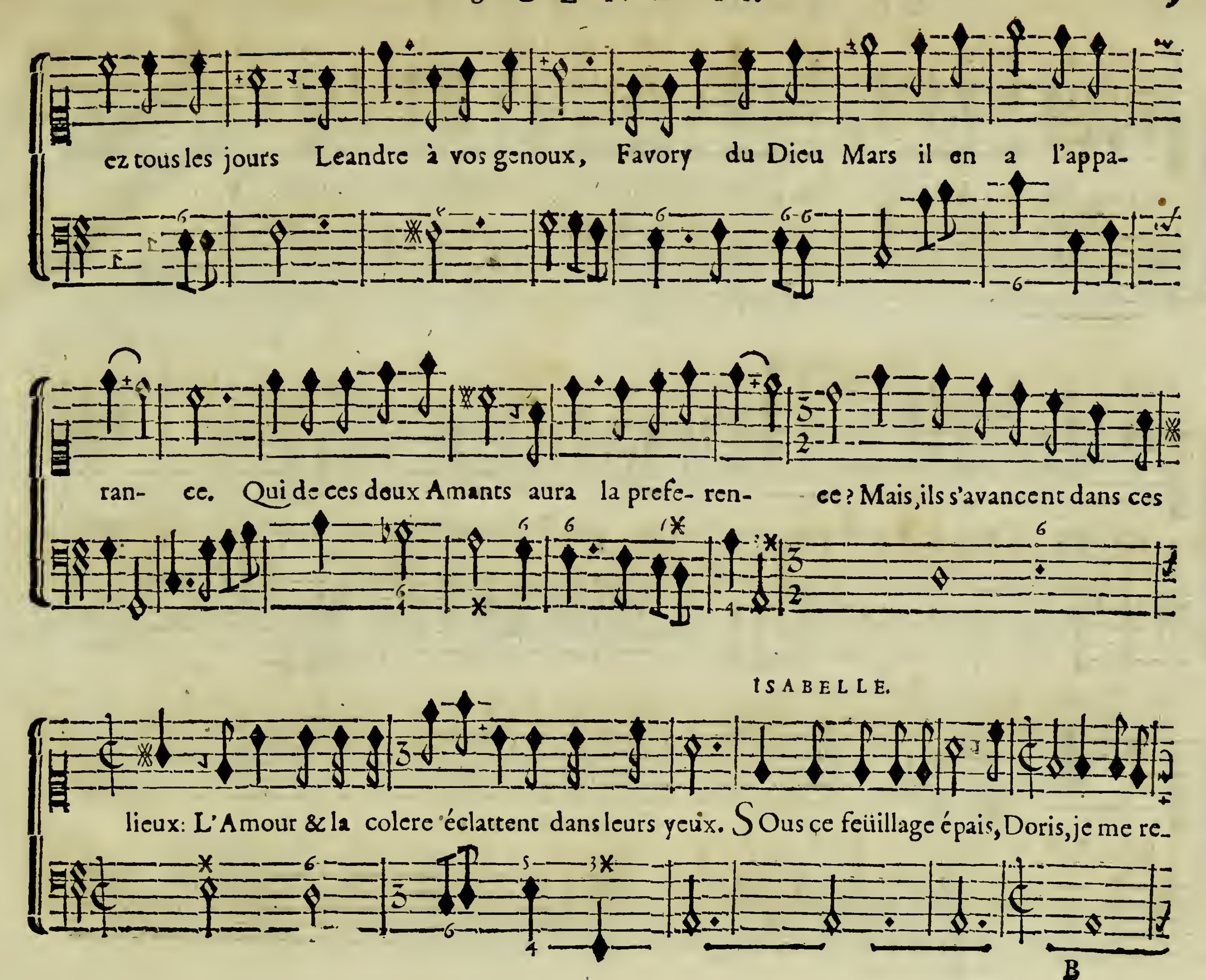
ISABELLE, DORIS.

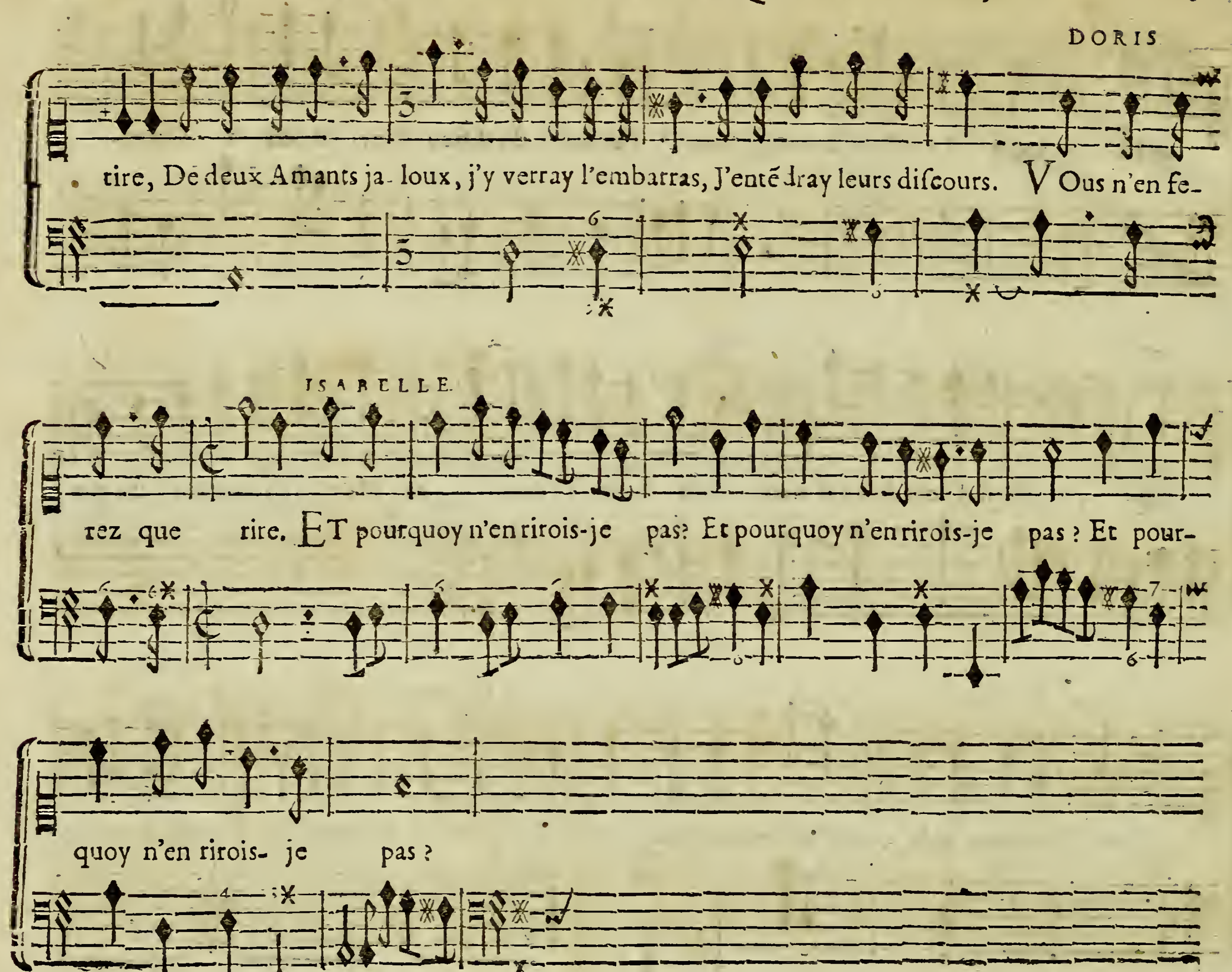


ISABELLE. AIR.
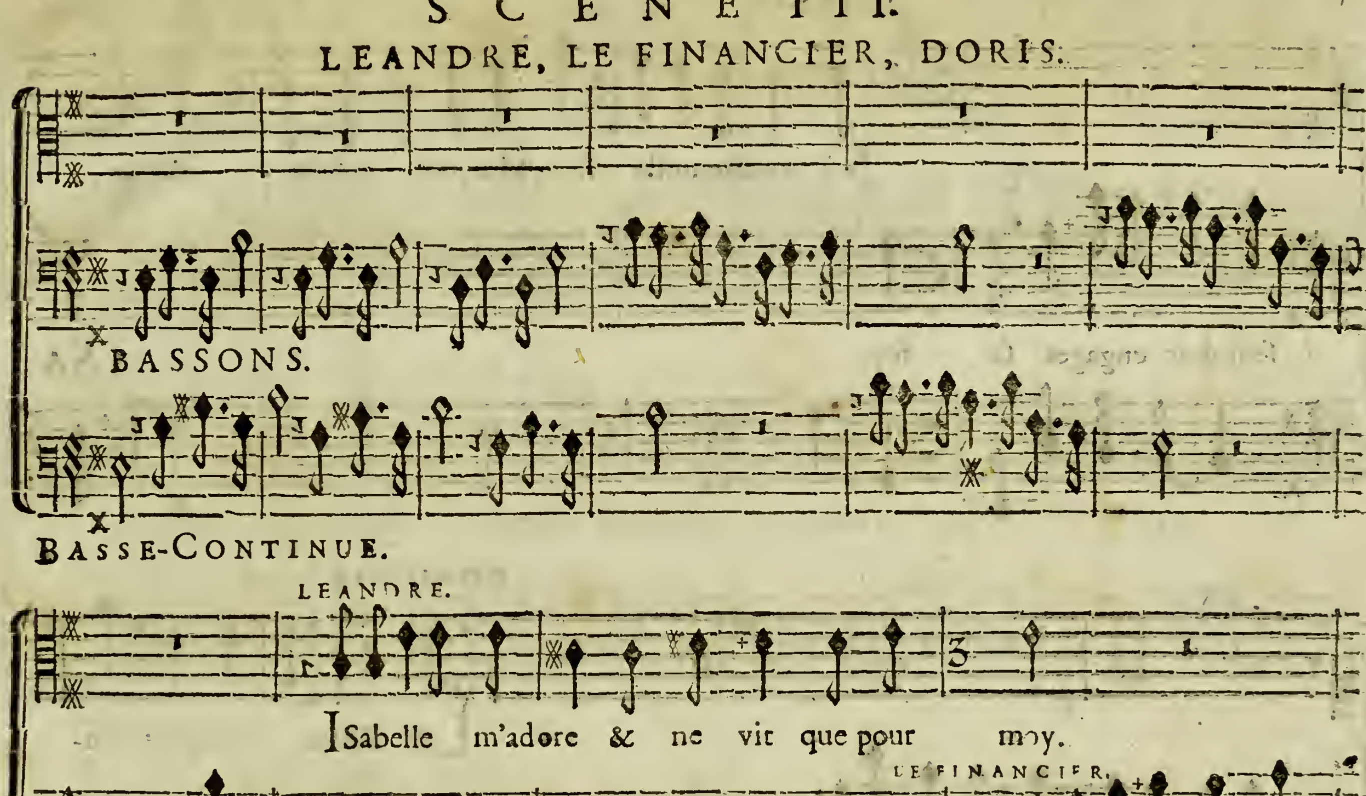



DORIS.
TOus vos Amans se plaignent de leur sort, L'un près de vous répand des larmes,
L'autre à vos yeux veut se donner la mort.
ISABELLE.
QUel doux tri- omphe pour vos char- mes.
DORIS.
CHrisogon soûpi- re pour vous, Favory de Plutus, sa ri- chesse est immen- se; Vous voy-


ez tous les jours Leandre à vos genoux, Favory du Dieu Mars il en a l'appa-
ran- ce. Qui de ces deux Amants aura la prefe- ren- ce ? Mais, ils s'avancent dans ces
ISABELLE.
lieux: L'Amour & la colere éclattent dans leurs yeux. Sous ce feüillage épais, Doris, je me re_


DORIS
tire, De deux Amants ja- loux, j'y verray l'embarras, J'entẽdray leurs discours. VOus n'en fe-
ISABELLE.
rez que rire. ET pourquoy n'en rirois-je pas? Et pourquoy n'en rirois-je pas ? Et pour-
quoy n'en rirois- je pas ?

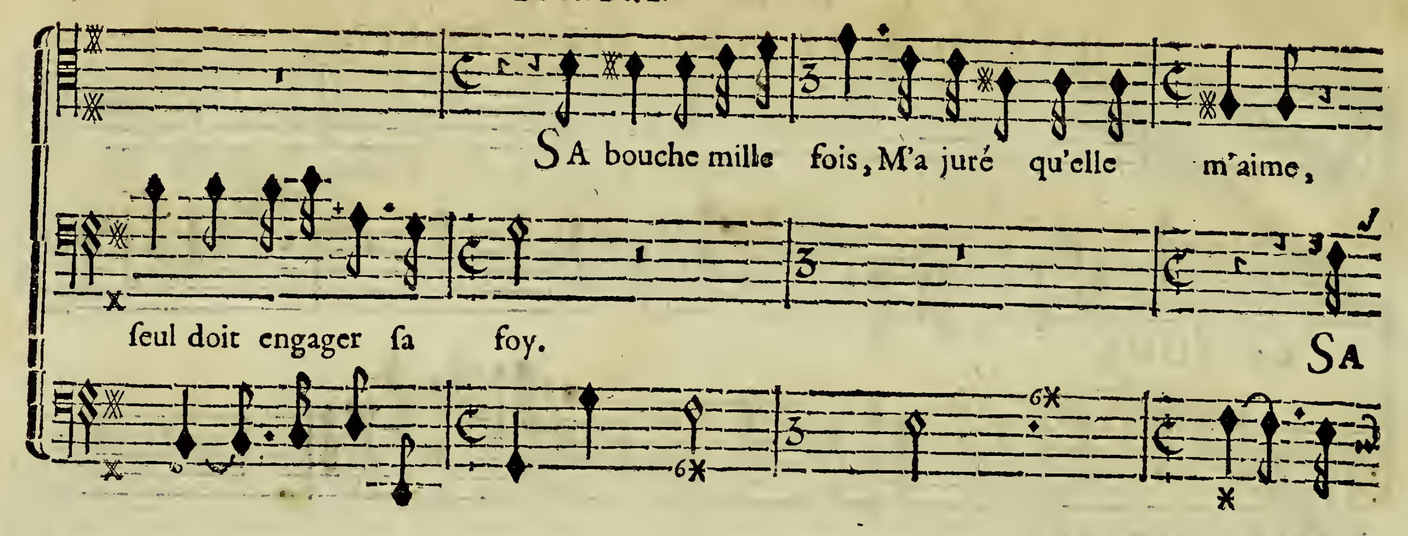
SCENE III.

LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.
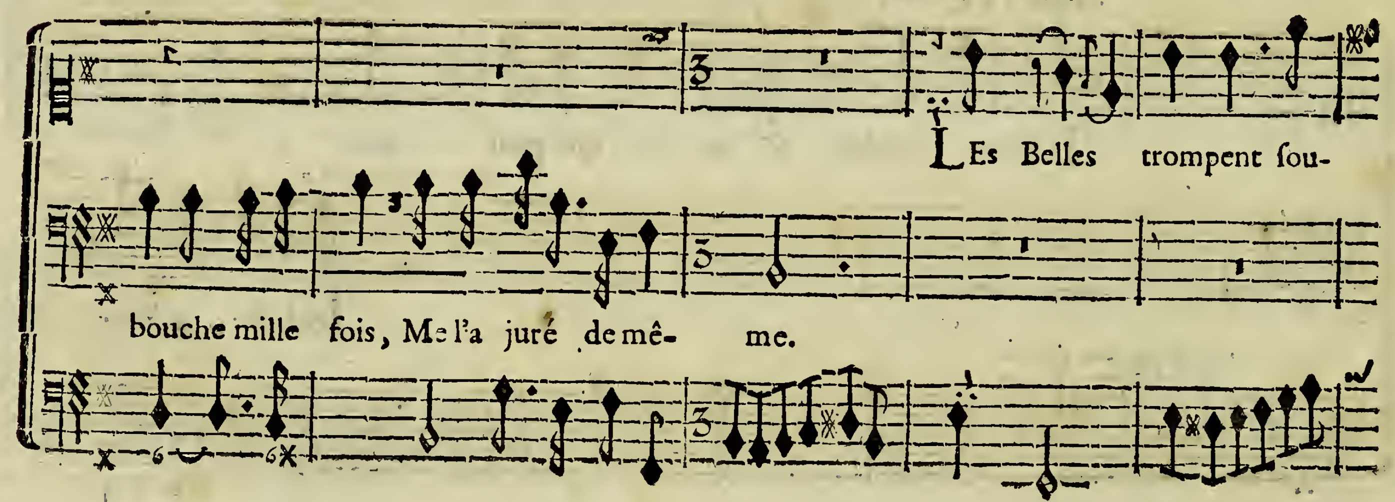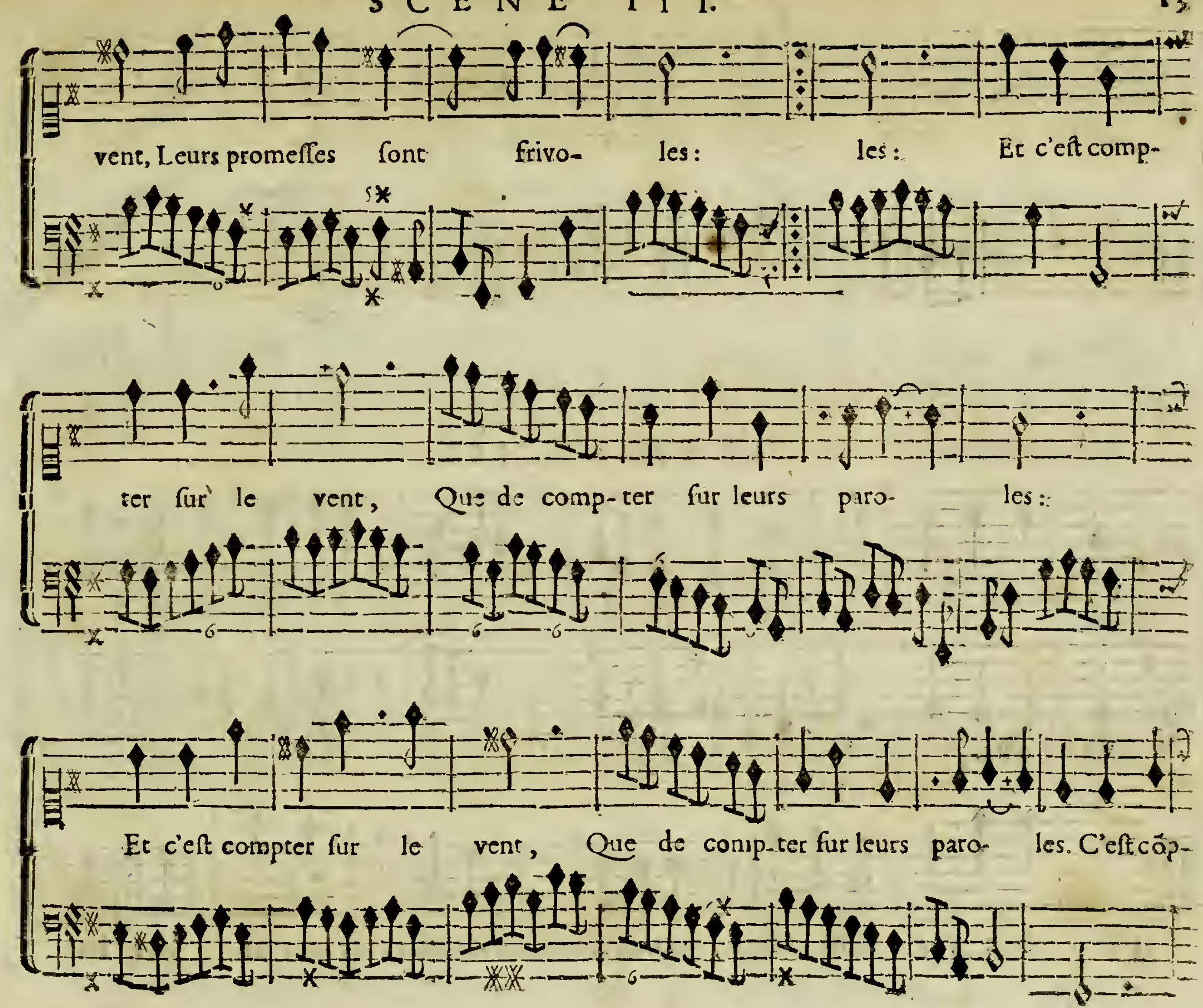


Isabelle, à moy

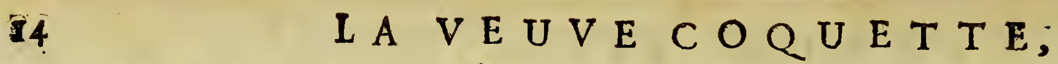
LEANDRE.

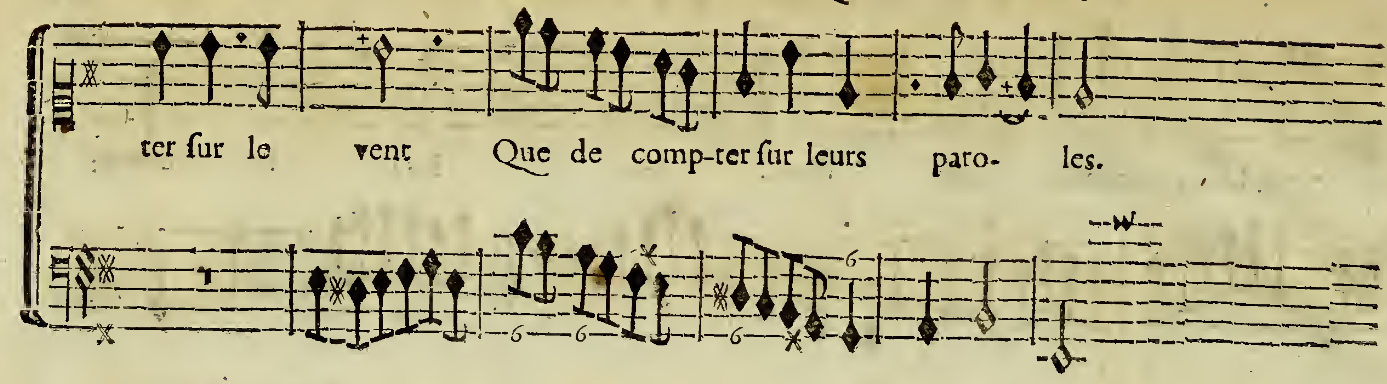


DORIS. AIR.

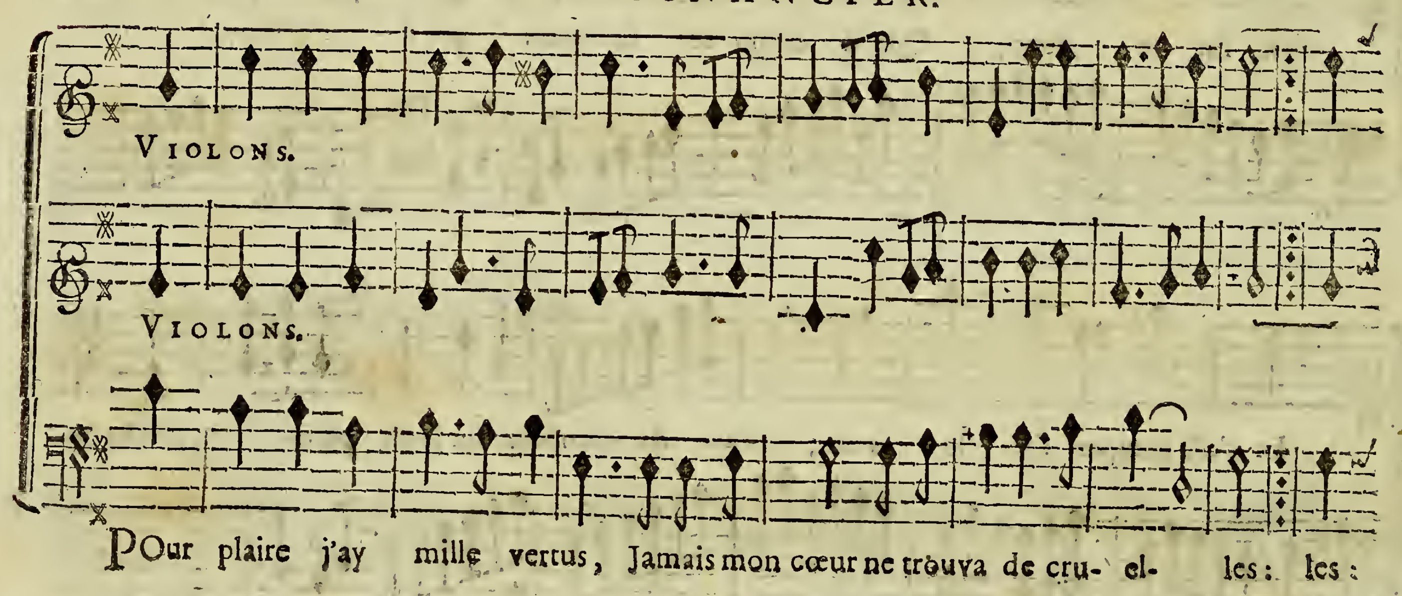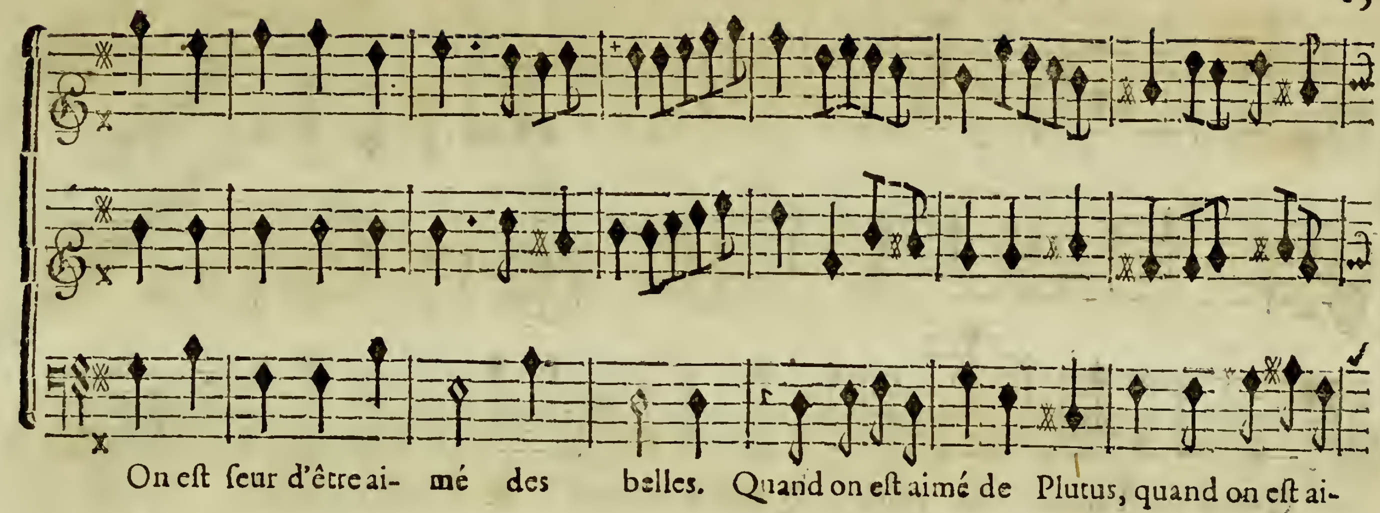



vent, Leurs promesses sont frivo- les: les:. Et c'est comp-
ter sur le vent, Que de comp- ter sur leurs paro- les:
Et c'est compter sur le vent, Que de comp-ter sur leurs paro- les. C'est cõp-

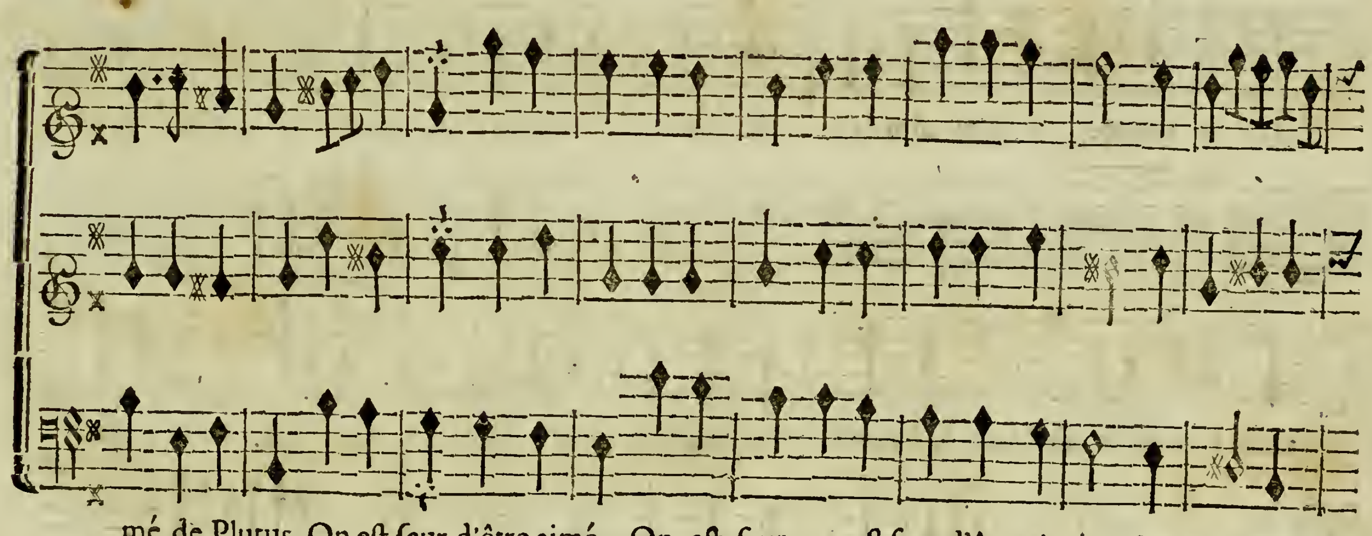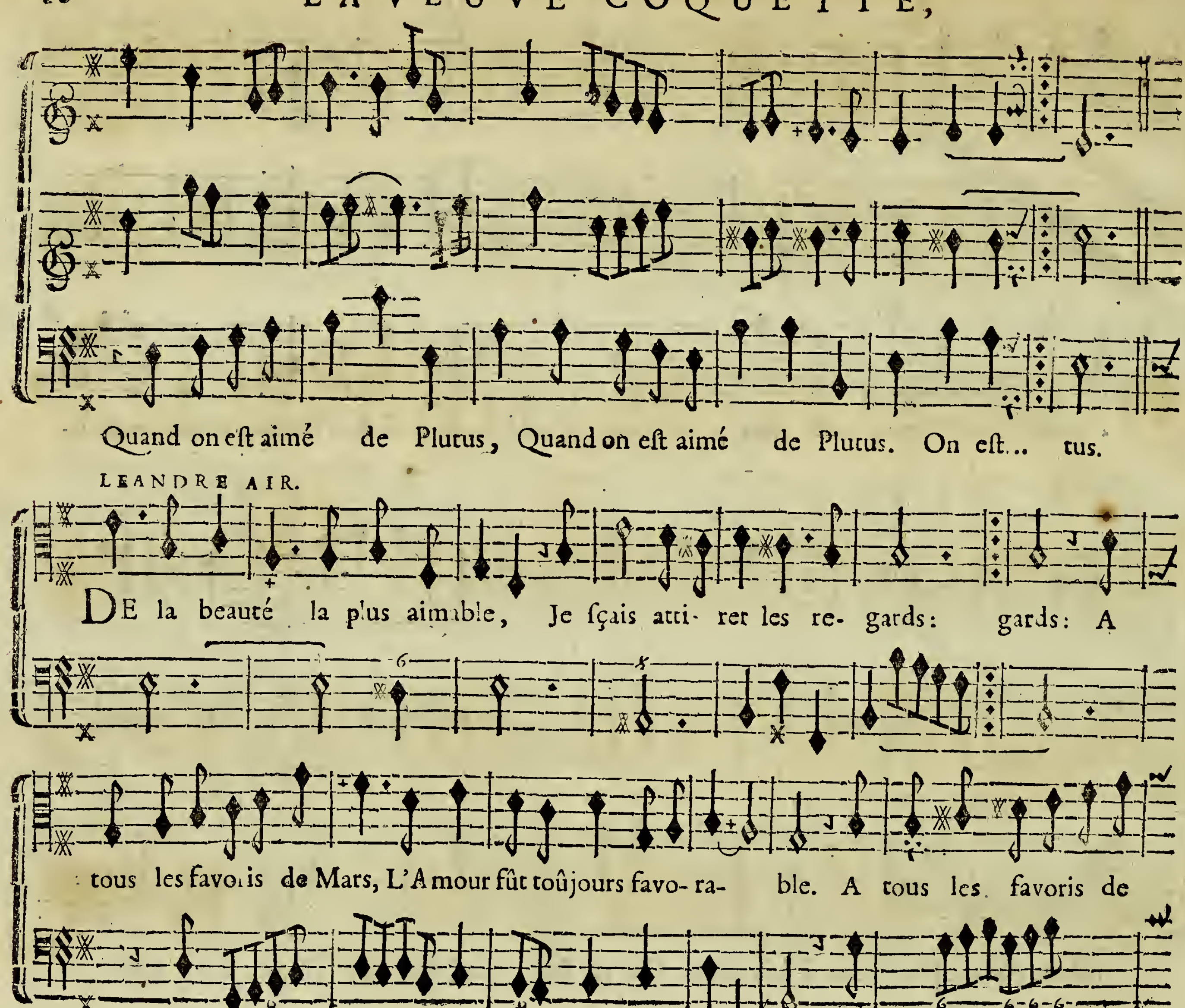




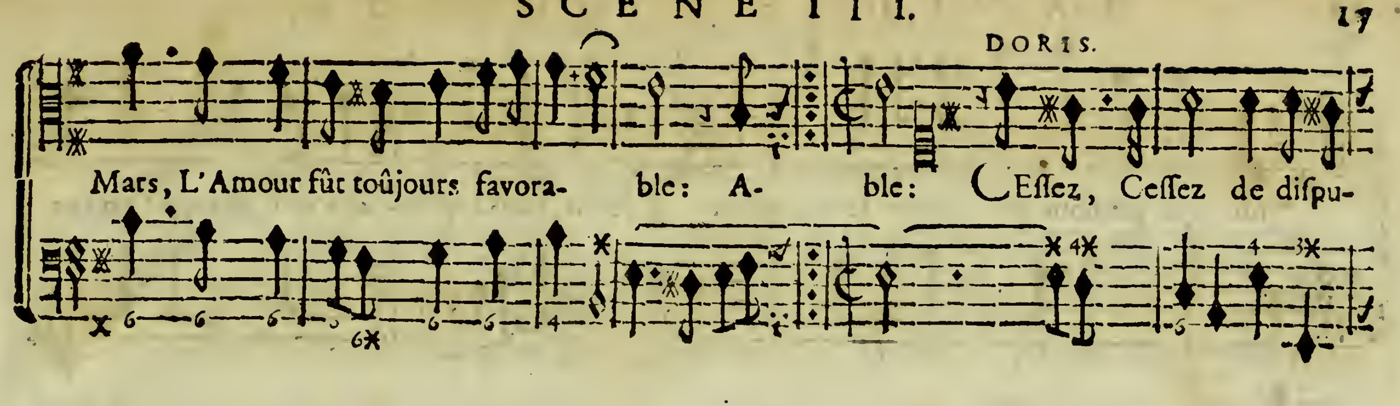
LE FINANCIER.

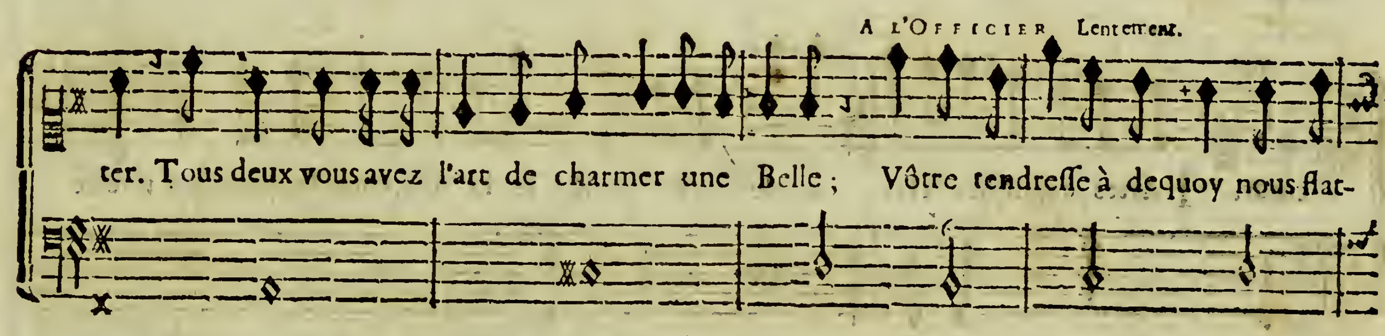


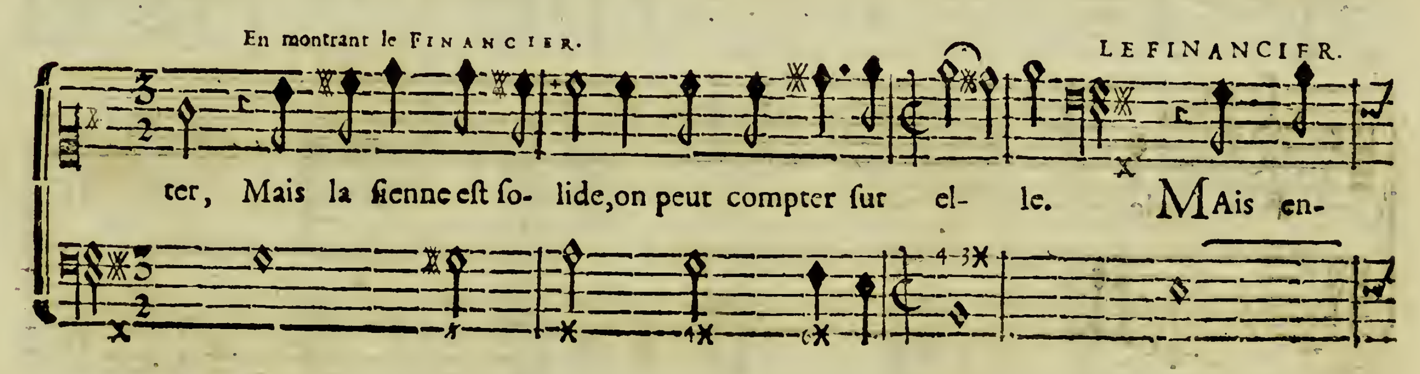

On eſt ſeur d'être ai- mé des belles. Quand on eſt aimé de Plutus, quand on eſt ai-

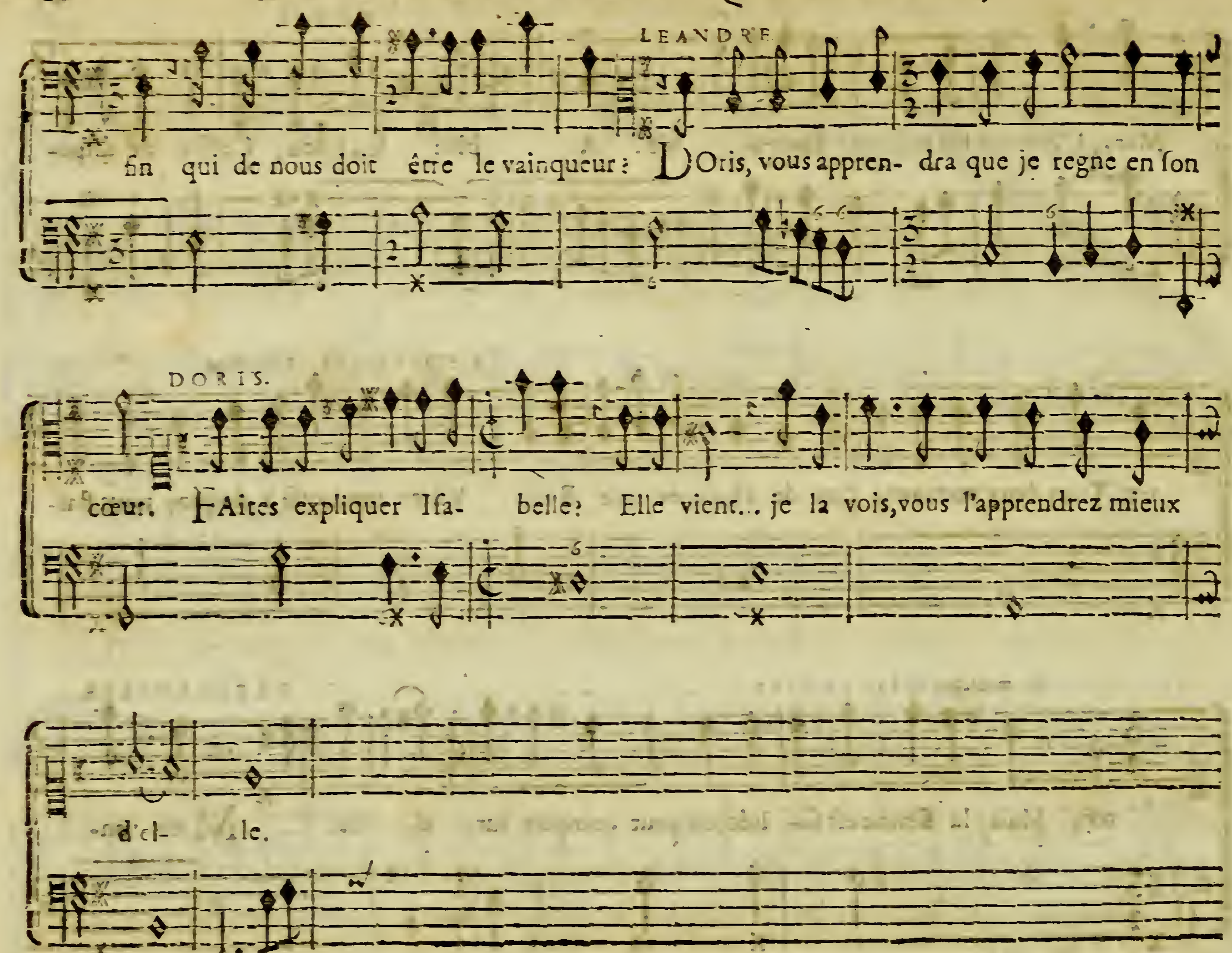

mé de Plutus. On eſt ſeur d'être aimé, On eſt ſeur, on eſt ſeur d'être aimé des Belles,
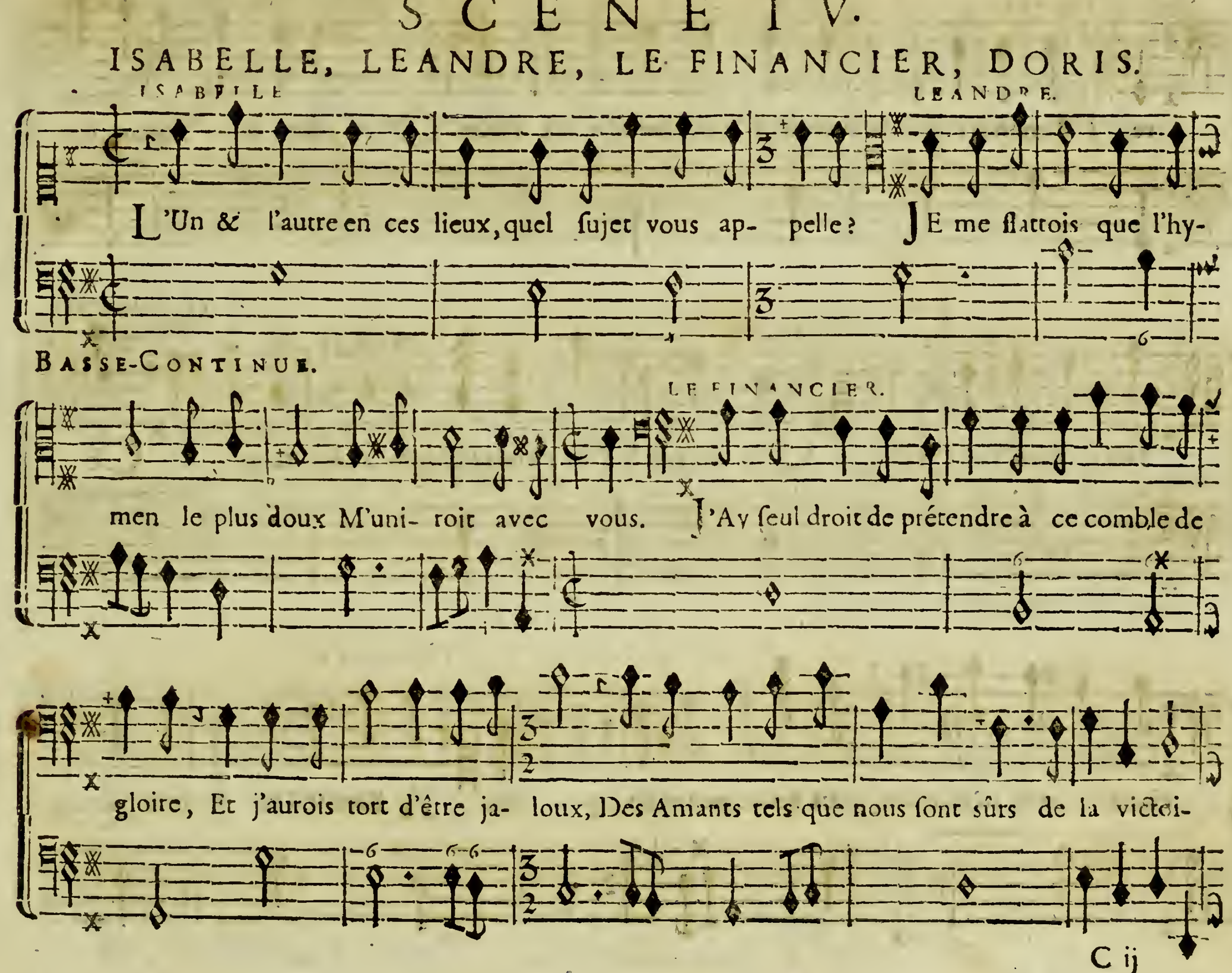

Quand on est aimé de Plutus, Quand on est aimé de Plutus. On est... tus.
LEANDRE AIR.
DE la beauté la plus aimable, Je sçais attirer les regards: gards: A
tous les favoris de Mars, L'Amour fût toûjours favo- ra- ble. A tous les favoris de

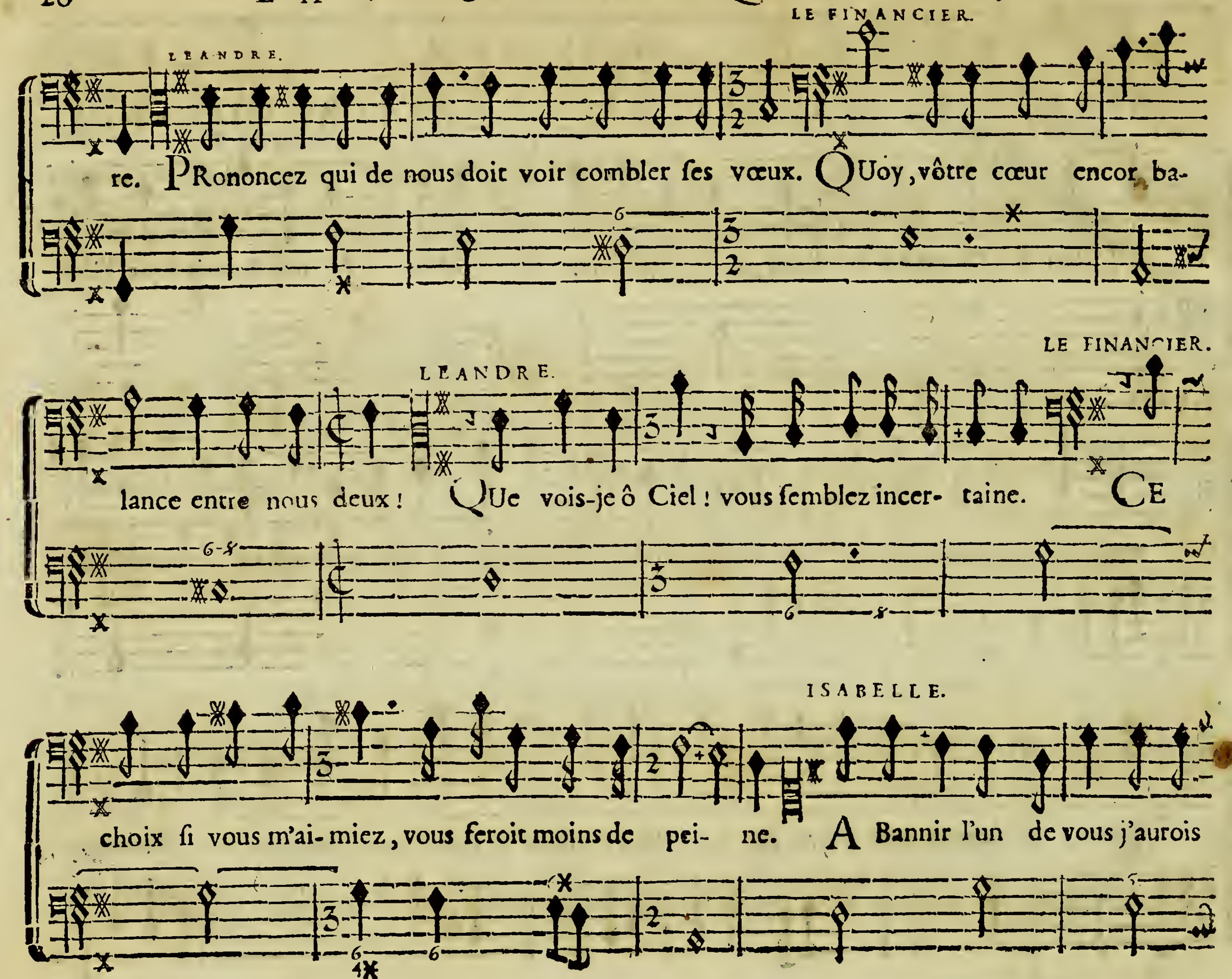

DORIS.
Mars, L'Amour fût toûjours favora- ble: A- ble: CEssez, Cessez de dispu-

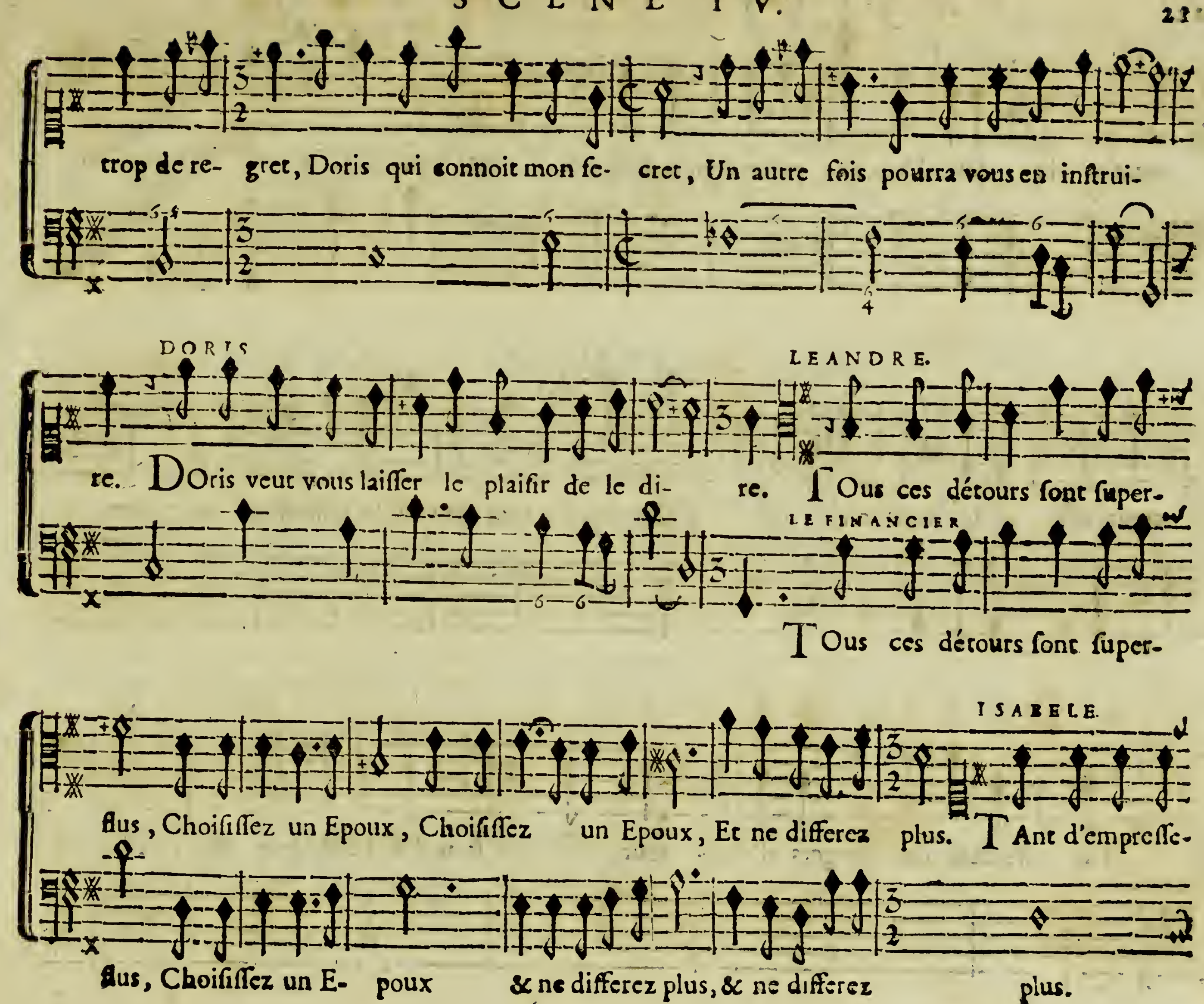

A L'OFFICIER Lentement.
ter. Tous deux vous avez l'art de charmer une Belle; Vôtre tendresse à dequoy nous flat-

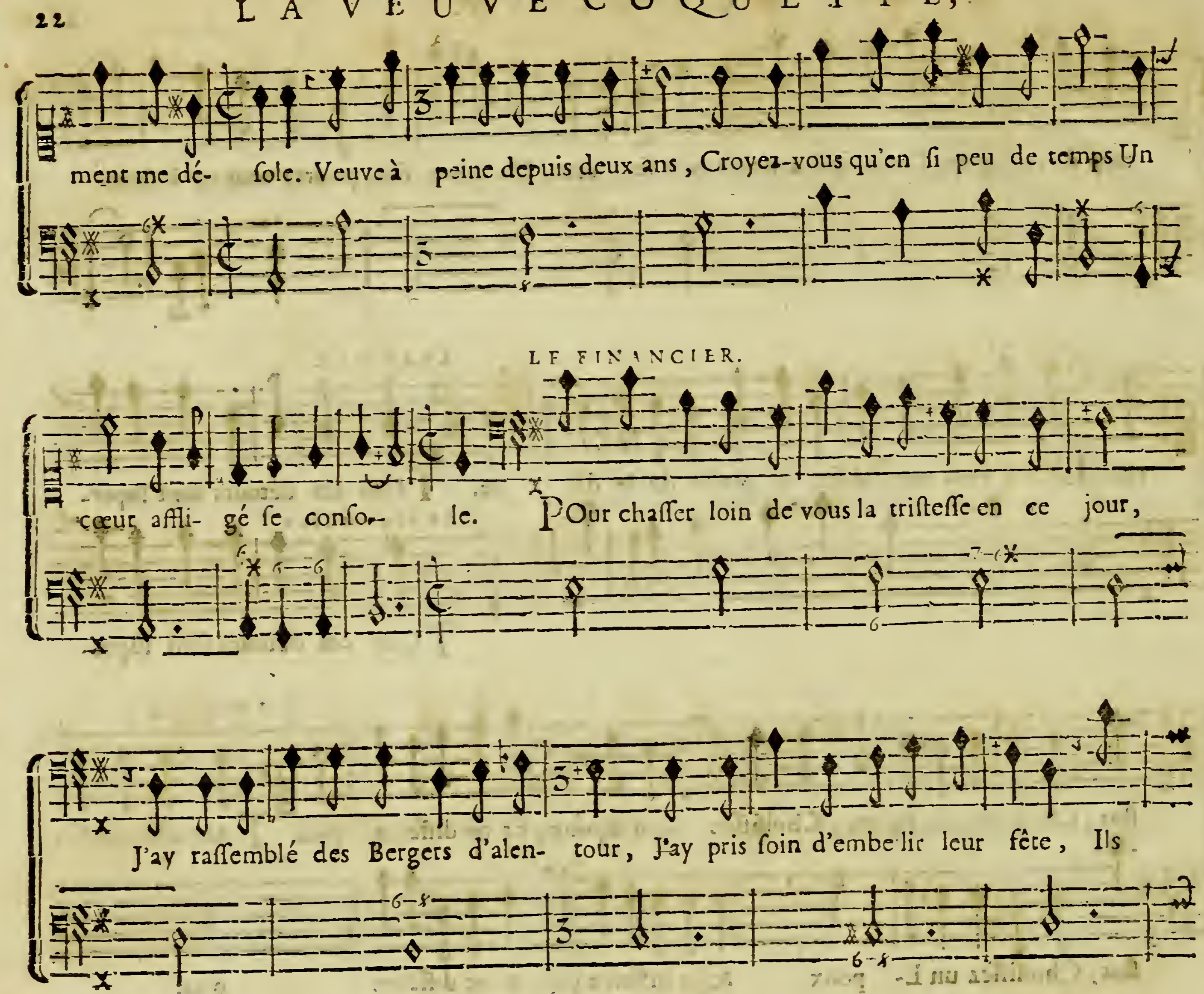

En montrant le FINANCIER.
LE FINANCIER.
ter, Mais la sienne est so- lide, on peut compter sur el- le. MAis en-
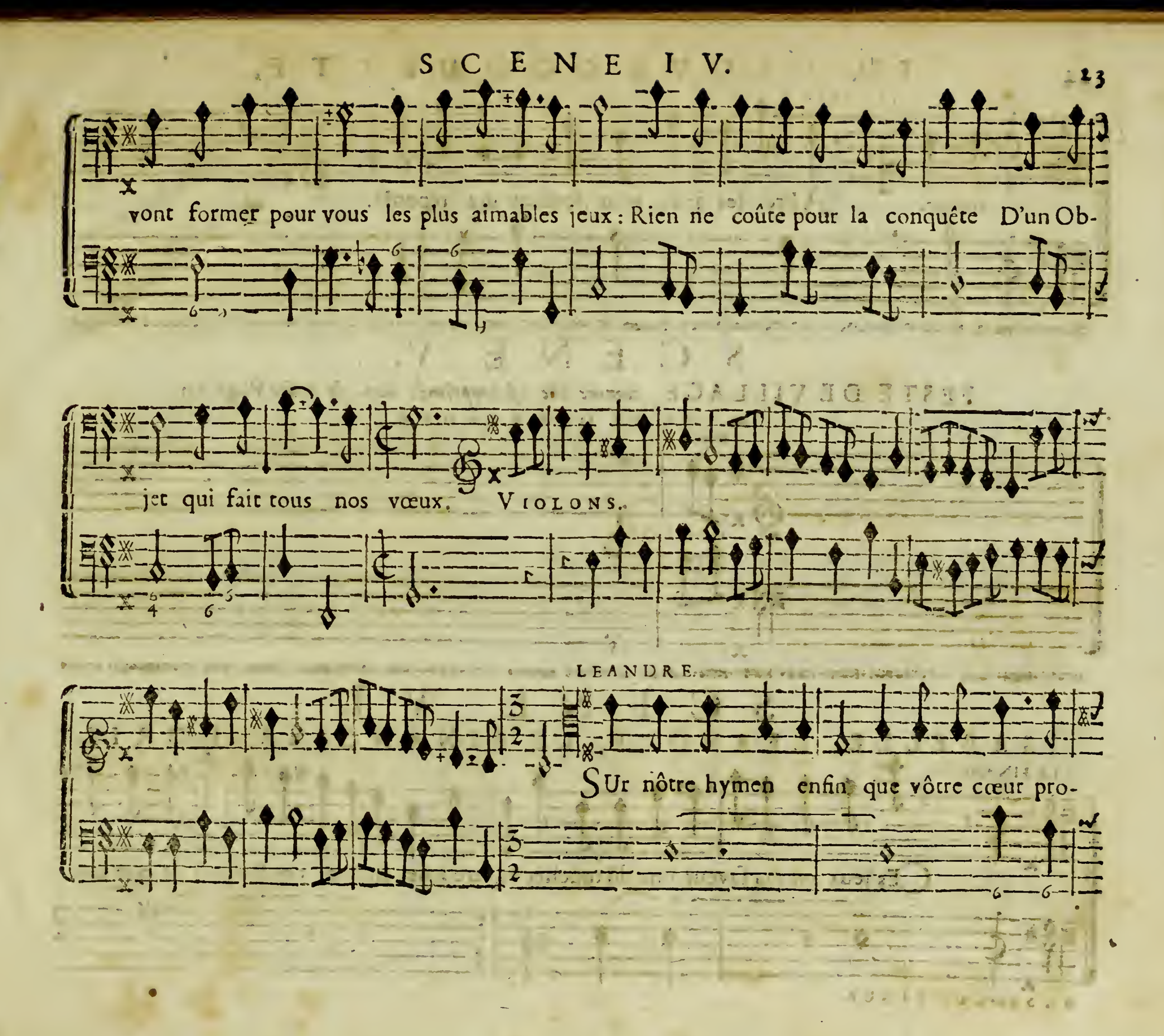

LEANDRE.
fin qui de nous doit être le vainqueur: DOris, vous appren- dra que je regne en son
DORIS.
cœur. FAites expliquer Isa- belle: Elle vient... je la vois, vous l'apprendrez mieux
d'el- le.
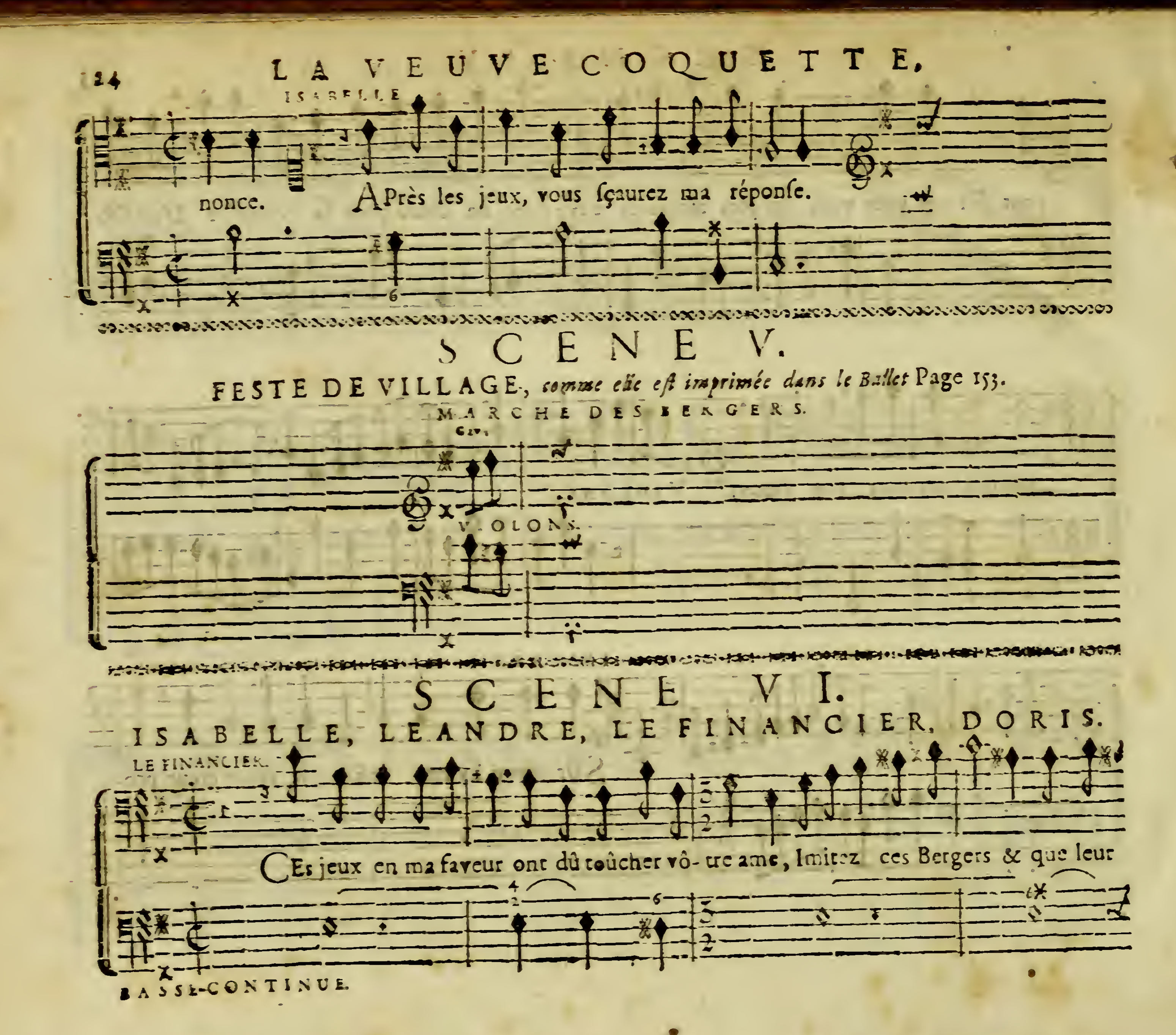

SCENE IV.
ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.
ISABELLE.
L'Un & l'autre en ces lieux, quel sujet vous ap- pelle?
LEANDRE.
JE me flattois que l'hy-
BASSE-CONTINUE.
men le plus doux M'uni- roit avec vous.
LE FINANCIER.
J'Ay seul droit de prétendre à ce comble de
gloire, Et j'aurois tort d'être ja- loux, Des Amants tels que nous sont sûrs de la victoi-
C ij

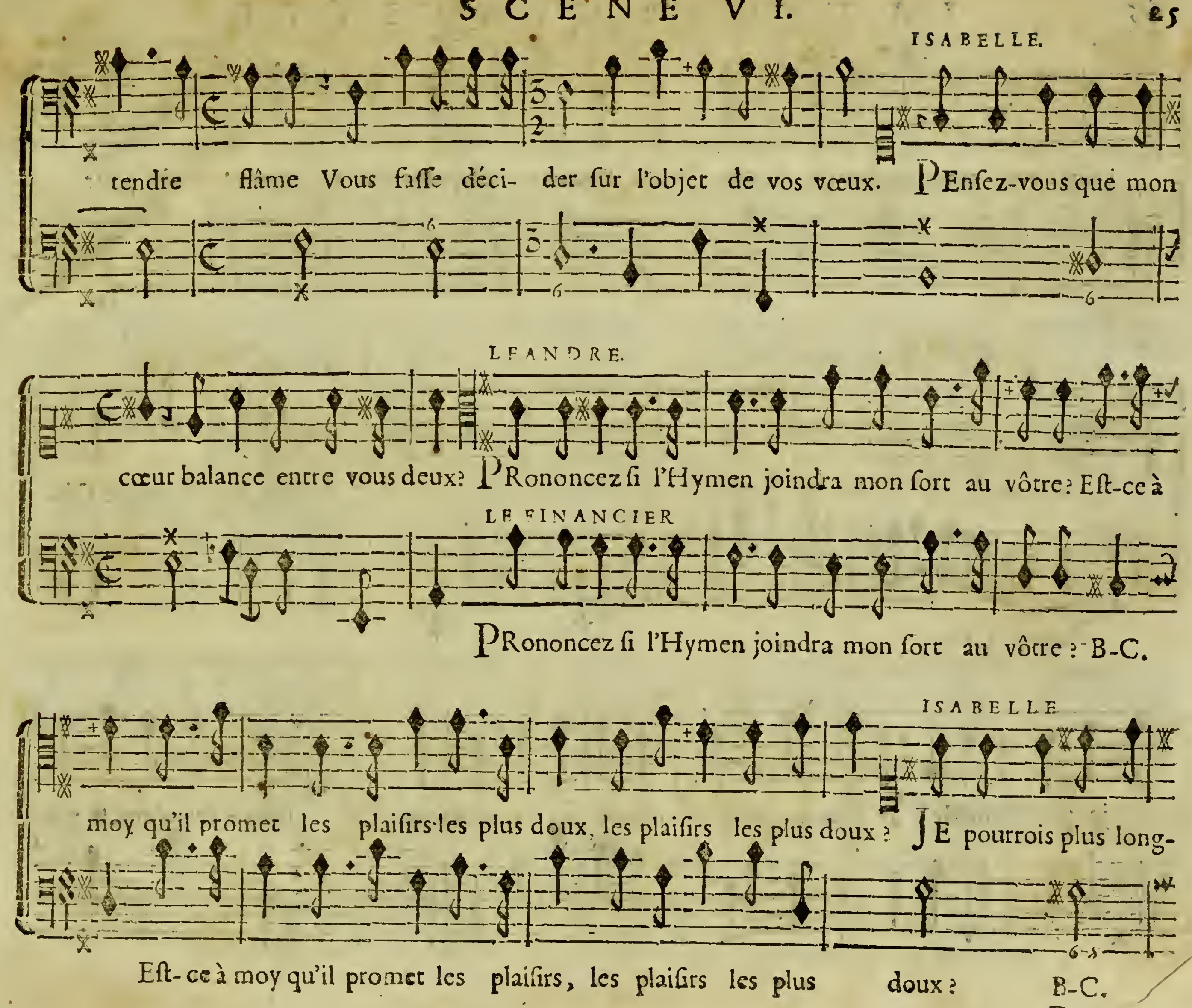

LE FINANCIER.
LEANDRE.
re. PRononcez qui de nous doit voir combler ses vœux. QUoy, vôtre cœur encor ba-
LE FINANCIER.
LEANDRE.
lance entre nous deux ! QUe vois-je ô Ciel ! vous semblez incer- taine. CE
ISABELLE.
choix si vous m'ai- miez, vous feroit moins de pei- ne. A Bannir l'un de vous j'aurois


trop de re- gret, Doris qui connoit mon se- cret, Un autre fois pourra vous en instrui-
DORIS
re. DOris veut vous laisser le plaisir de le di- re.
LEANDRE.
TOus ces détours sont super-
LE FINANCIER
TOus ces détours sont super-
flus, Choisissez un Epoux, Choisissez un Epoux, Et ne differez plus.
ISABELE.
TAnt d'empresse-
flus, Choisissez un E- poux & ne differez plus, & ne differez plus.
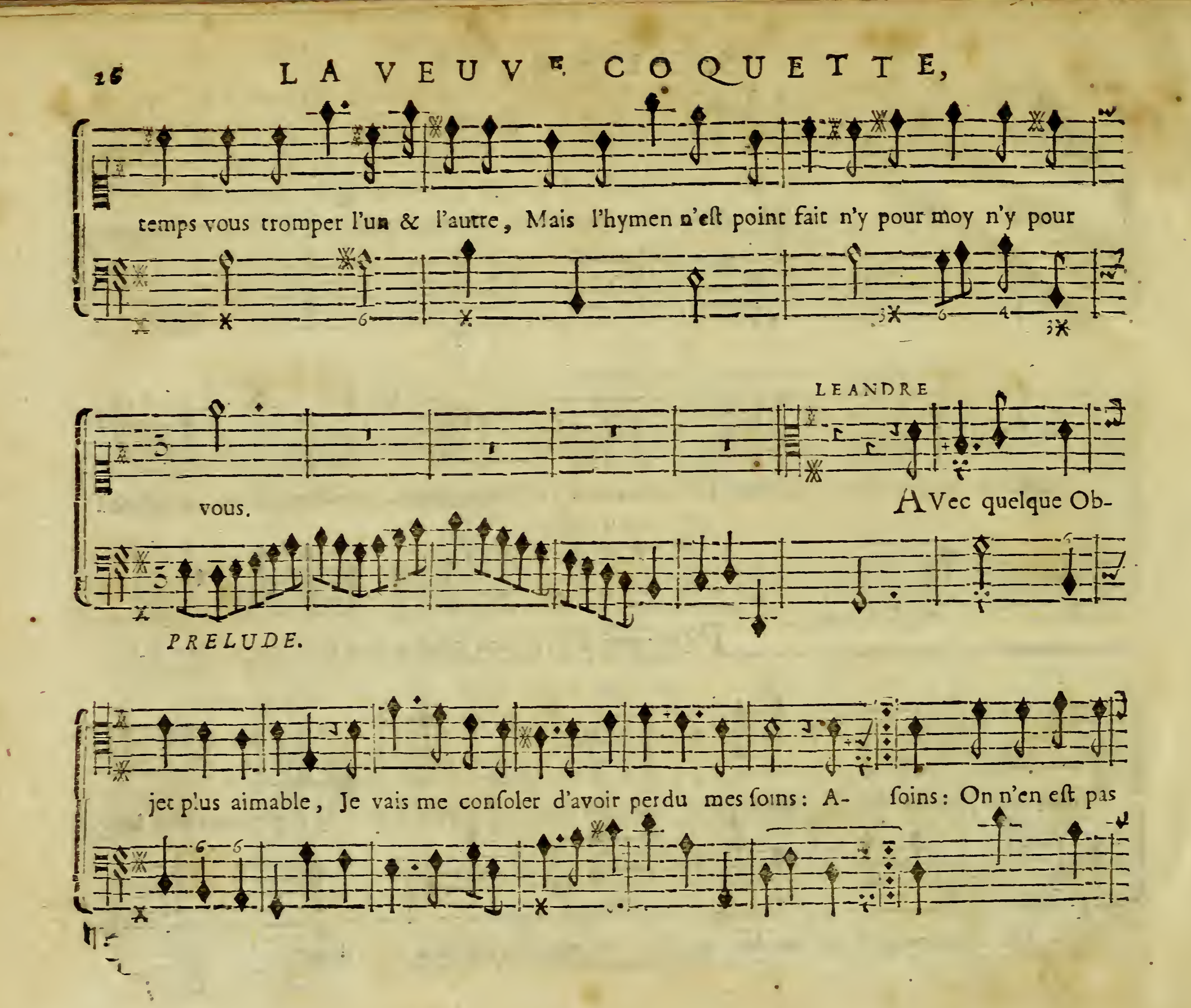

ment me dé- sole. Veuve à peine depuis deux ans, Croyez-vous qu'en si peu de temps Un
cœur affli- gé se conso- le.
LE FINANCIER.
POur chasser loin de vous la tristesse en ce jour,
J'ay rassemblé des Bergers d'alen- tour, J'ay pris soin d'embelir leur fête, Ils

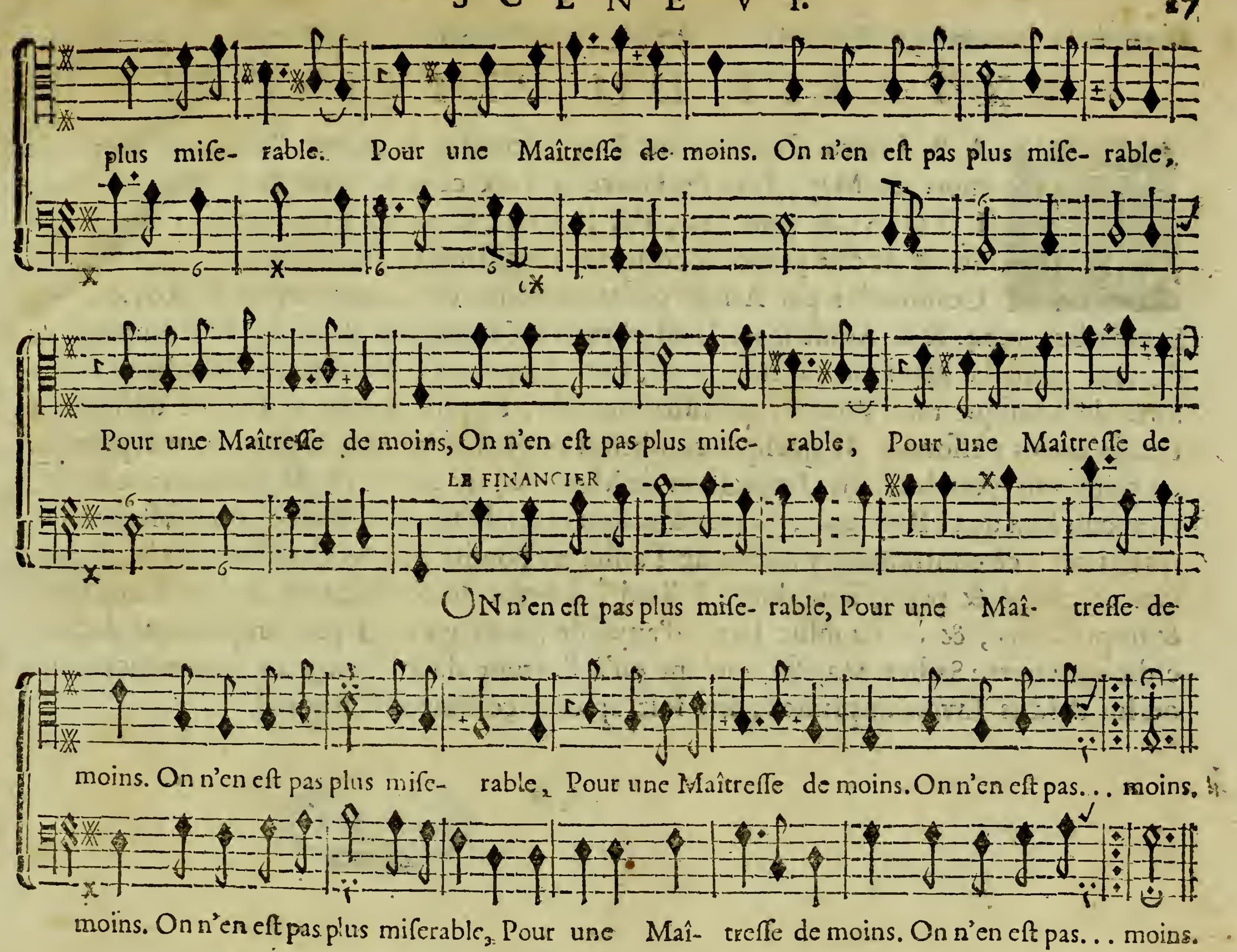

vont former pour vous les plus aimables jeux: Rien ne coûte pour la conquête D'un Ob-
jet qui fait tous nos vœux.
VIOLONS.
LEANDRE.
SUr nôtre hymen enfin que vôtre cœur pro-


24 LA VEUVE COQUETTE,
ISABELLE
nonce. APrès les jeux, vous sçaurez ma réponse.
SCENE V.
FESTE DE VILLAGE, comme elle est imprimée dans le Ballet Page 153.
MARCHE DES BERGERS.
VIOLONS.
SCENE VI.
ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.
LE FINANCIER.
CEs jeux en ma faveur ont dû toûcher vô- tre ame, Imitez ces Bergers & que leur
BASSE-CONTINUE.


ISABELLE.
tendre flâme Vous faſſe déci- der ſur l'objet de vos vœux. PEnſez-vous que mon
LEANDRE.
cœur balance entre vous deux? PRononcez ſi l'Hymen joindra mon ſort au vôtre? Eſt-ce à
LE FINANCIER
PRononcez ſi l'Hymen joindra mon ſort au vôtre? B-C.
ISABELLE
moy qu'il promet les plaiſirs les plus doux, les plaiſirs les plus doux? JE pourrois plus long-
Eſt-ce à moy qu'il promet les plaiſirs, les plaiſirs les plus doux? B-C.

D


temps vous tromper l'un & l'autre, Mais l'hymen n'eſt point fait n'y pour moy n'y pour
vous.
LEANDRE
AVec quelque Ob-
PRELUDE.
jet plus aimable, Je vais me conſoler d'avoir perdu mes ſoins: A- ſoins: On n'en eſt pas



On reprend pour entr' Acte les deux Rigaudons des MATELOTS, Page 118.

FIN.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Arras l'onziéme jour du mois de May, l'An de Grace mil six cent soixante & treize ; Signées, LOUIS ; & plus bas, Par le Roy, COLBERT ; Scellées du grand Sceau de cire jaune : Verifiées & Registrées en Parlement le 15. Avril 1678. Confirmées par Arrests contradictoires du Conseil Privé du Roy des 30. Septembre 1694. & 8. Aoust 1696. Il est permis à Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, d'Imprimer, faire Imprimer, Vendre & Distribuer toute sorte de Musique tant Vocale, qu'Instrumentale, de tous Auteurs : Faisant défenses à toutes autres personnes de quelque condition & qualité qu'elles soient, d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique, ny autre chose concernant icelle, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de son obeïssance, nonobstant toutes Lettres à ce contraires ; ny même de Tailler ny Fondre aucuns Caracteres de Musique, sans le congé & permission dudit Ballard, à peine de confiscation desdits Caracteres & Impressions, & de six mille livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement declaré esdites Lettres : Sadite Majesté voulant qu'à l'extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimez, foy soit ajoûtée comme à l'Original.







